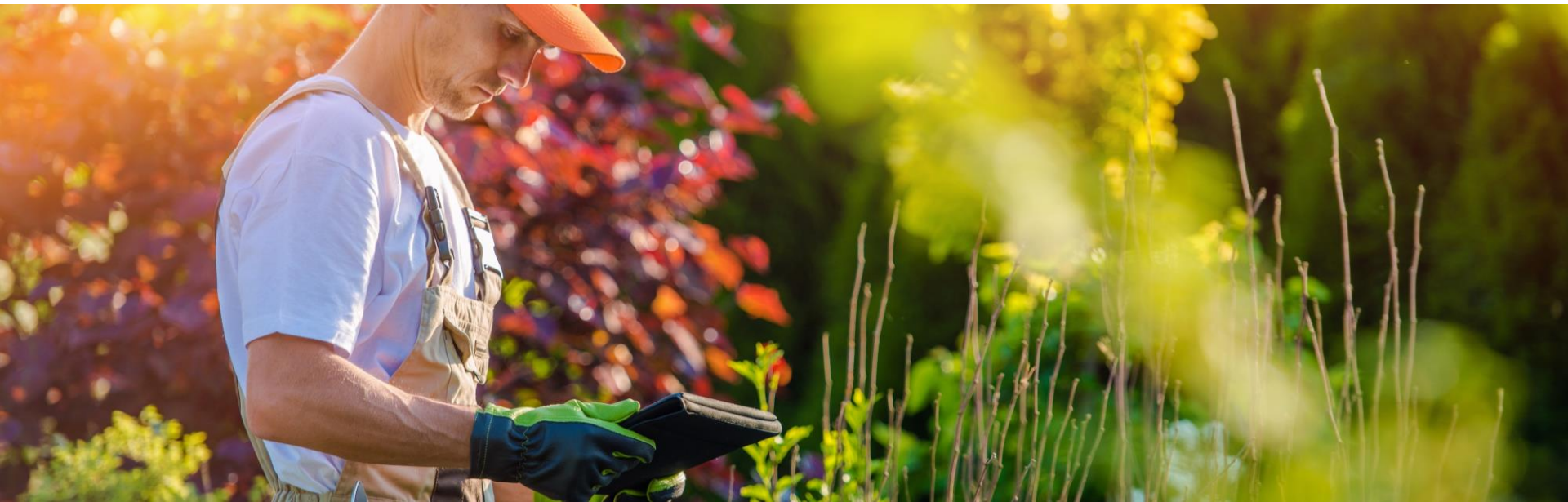


Chiffres clés - Entrepreneurs du paysage

Données 2022



Juin 2023

Sommaire

Méthodologie 3

Partie 1. Positionnement économique de la profession	4
Chapitre 1 : Dénombrement et caractéristiques des entreprises	5
Chapitre 2 : Chiffre d'affaires de la profession	22
Partie 2. Emploi et conditions de travail	43
Chapitre 1 : Effectifs employés	44
Chapitre 2 : Embauches et départs	80

Méthodologie

Cette étude « chiffres clés des entreprises du paysage » est réalisée par Xerfi Spécific pour le compte de l'Unep et de VALHOR. Ont été interrogées des entreprises adhérentes et non adhérentes de l'Unep.

Mode d'enquête : En ligne et par téléphone

Période d'enquête : avril – juin 2023

Echantillon : 1 264 questionnaires correspondant à 12.260 salariés

Toute publication de ces données doit impérativement être assortie de la mention complète suivante : « Etude Xerfi Spécific pour VALHOR et l'Unep ».

Partie 2

Emploi et conditions de travail Exercice 2022

Chapitre 1. Effectifs employés

1. Actifs (salariés ou non) présents au 31 décembre 2022

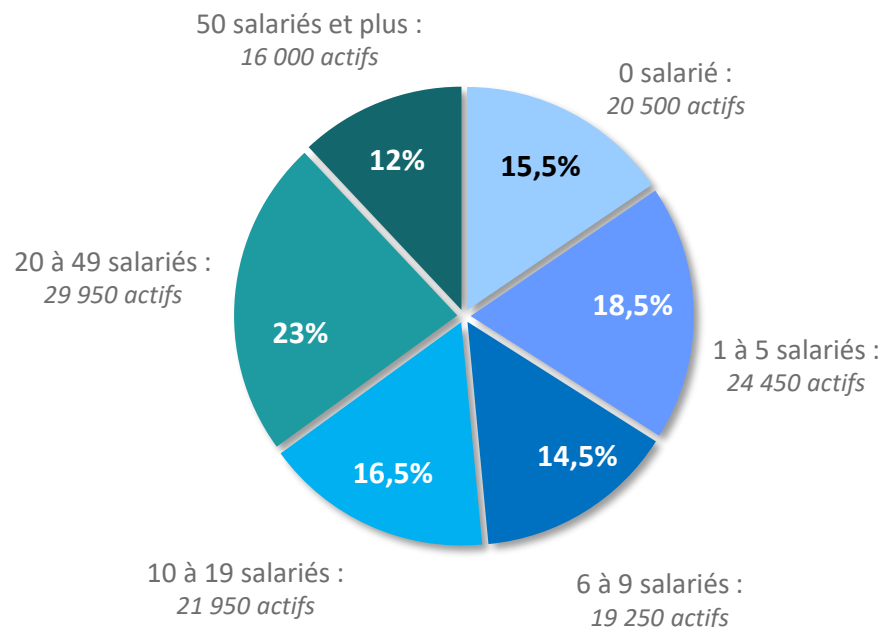
Nombre d'actifs (salariés ou non)
au 31 décembre 2022 :

132 100

L'ensemble des entreprises de la profession a employé 132 100 actifs au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 20 % comparé à 2020.

Les plus petites entreprises (moins de 6 salariés) emploient plus du tiers des effectifs. Les entreprises de taille intermédiaire (6 à 19 salariés) réunissent 31 % des actifs présents fin 2022 et les 1 100 entreprises de plus grande taille (20 salariés et plus) totalisent 35 % de cet effectif.

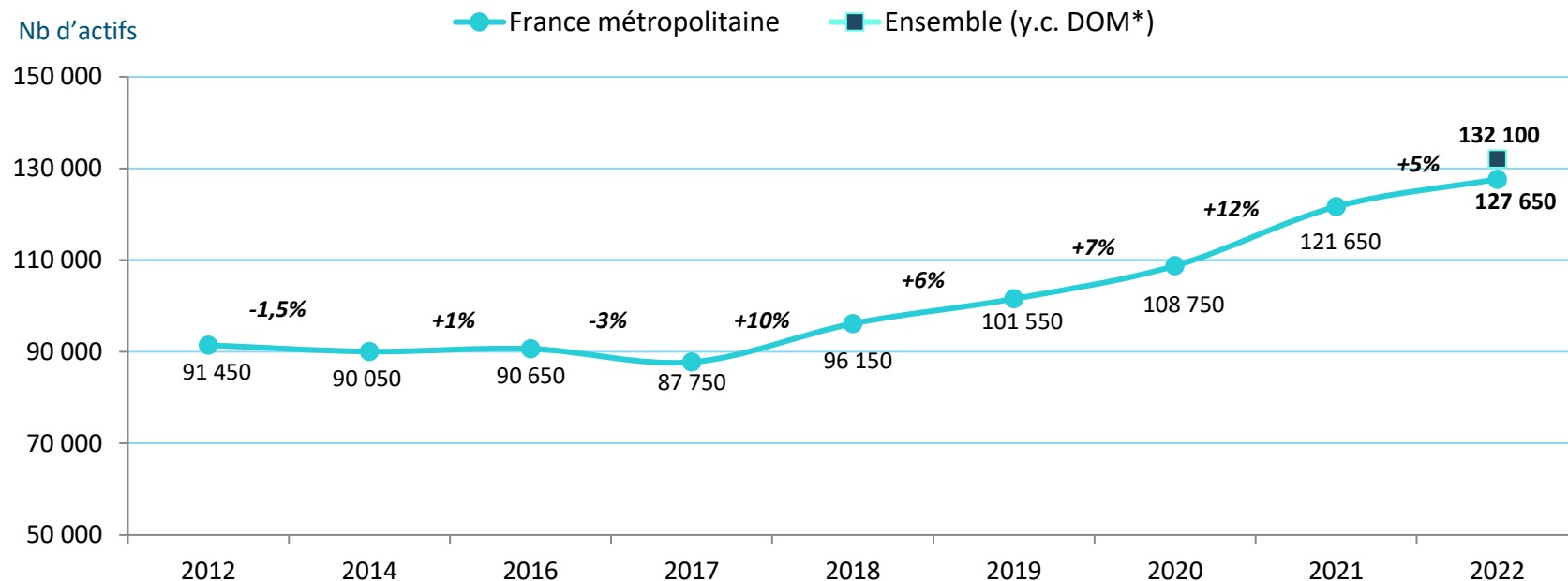
Répartition des 132 100 actifs au 31 décembre 2022
selon l'effectif salarié* des entreprises



* Effectif salarié (y compris les apprentis) au 31/12/2022

Chapitre 1. Effectifs employés

Evolution du nombre d'actifs présents au 31/12 de chaque année



(*) DOM : Réunion, Martinique, Guyane et Guadeloupe

Répartition des actifs en 2022 selon leur statut

	0 sal.	1 à 5 sal.	6 à 9 sal.	10 à 19 sal.	20 à 49 sal.	50 sal. et plus	Ens.
Salariés*	-	79 %	92 %	98 %	99 %	100 %	76,5 %
Non salariés	100 %	21 %	8 %	2 %	1 %	NS	23,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

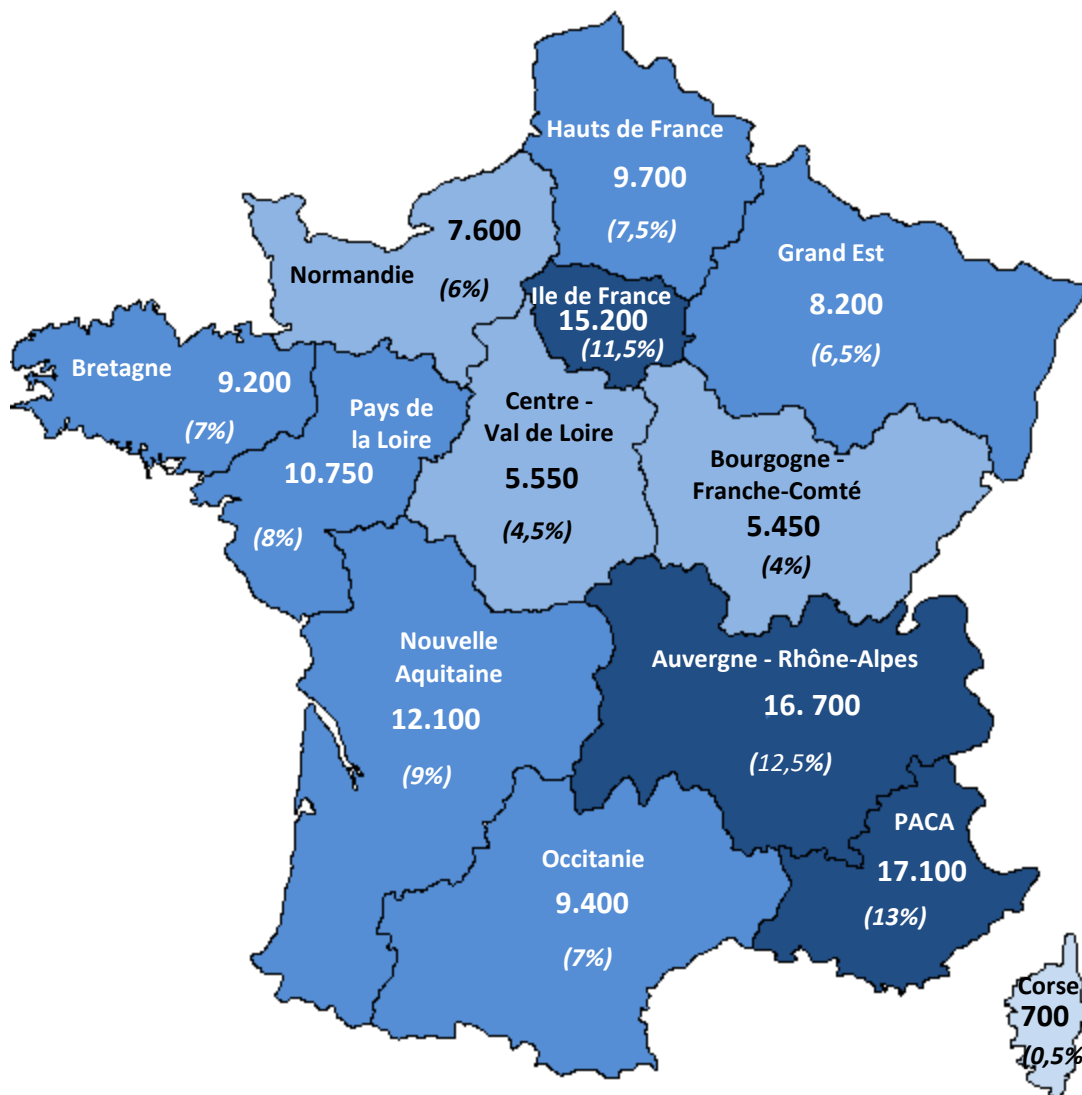
* Y compris les apprentis

Entre 2020 et 2022, le nombre d'actifs a progressé de 5 %, pour atteindre 127 650 personnes (en France métropolitaine). En incorporant les DOM, le total des actifs s'élève à 132 100 personnes fin 2022.

En 2022, les effectifs salariés représentent 76,5 % des actifs présents.

Chapitre 1. Effectifs employés

Répartition des actifs présents au 31 décembre 2022 selon les régions



DOM	Actifs	Part
Réunion	1.400	1%
Guyane	800	0,5%
Martinique	1.450	1%
Guadeloupe	800	0,5%

- Plus de 15.000 actifs présents au 31.12.20
- 8.000-15.000 actifs présents au 31.12.20
- 1.000-8.000 actifs présents au 31.12.20
- Moins de 1.000 actifs présents au 31.12.20

Chapitre 1. Effectifs employés

Détail de la répartition des actifs au 31 décembre 2022
selon le statut et selon les régions

	% salariés au 31.12.22	% non salariés au 31.12.22
Auvergne Rhône-Alpes	12,5 %	13 %
Bourgogne Franche Comté	4 %	4 %
Bretagne	7 %	7 %
Centre Val de Loire	4,5 %	4 %
Corse	0,5 %	1 %
Grand Est	6,5 %	5 %
Hauts de France	8 %	5,5 %
Ile de France	13 %	6 %
Normandie	5,5 %	6 %
Nouvelle Aquitaine	8,5 %	12,5 %
Occitanie	6 %	10,5 %
PACA	12 %	17 %
Pays de la Loire	8,5 %	6,5 %
Réunion	1 %	0,5 %
Guyane	0,5 %	0,5 %
Martinique	1,5 %	0,5 %
Guadeloupe	0,5 %	0,5 %
Ensemble	100 %	100 %

Chapitre 1. Effectifs employés

Formation initiale des actifs
Répartition de l'ensemble des actifs (*hors conjoints collaborateurs et hors bénévoles*)
selon le niveau de formation

	Sans diplôme, autodidacte	Diplômes travaux ou aménagements paysagers	Autres diplômes de l'enseignement agricole	Autres diplômes	Ensemble
Sans diplôme, Autodidactes					11 % (14 300 pers.)
CAP, BEP		24 % (31 350 pers.)	2 % (2 850 pers.)	1,5 % (2 050 pers.)	27,5 % (36 250 pers.)
BAC, BAC PRO, BP		31 % (41 000 pers.)	3 % (3 850 pers.)	1,5 % (1 850 pers.)	35,5 % (46 700 pers.)
BAC + 2		15 % (19 400 pers.)	1 % (1 600 pers.)	2 % (2 350 pers.)	18 % (23 350 pers.)
BAC + 3		3,5 % (4 750 pers.)	0,5 % (600 pers.)	1 % (1 400 pers.)	5 % (6 750 pers.)
BAC + 5		1,5 % (1 800 pers.)	0,5 % (500 pers.)	1 % (1 600 pers.)	3 % (3 900 pers.)
Ensemble	11 % (14 300 pers.)	75 % (98 300 pers.)	7 % (9 400 pers.)	7 % (9 250 pers.)	100 % (131 250 pers.)

Rappel 2020	Rappel 2018	Rappel 2016
13 %	9,5 %	11 %
24 %	30 %	31 %
36 %	32 %	31 %
19 %	21 %	18 %
5 %	3,5 %	5,5 %
3 %	3,5 %	3,5 %
100 %	100 %	100 %

Rappel 2020	13 %	67 %	9 %	11 %	100 %
Rappel 2018	9,5 %	67,5 %	6 %	17 %	100 %
Rappel 2016	11 %	66,5 %	8,5 %	11 %	100 %

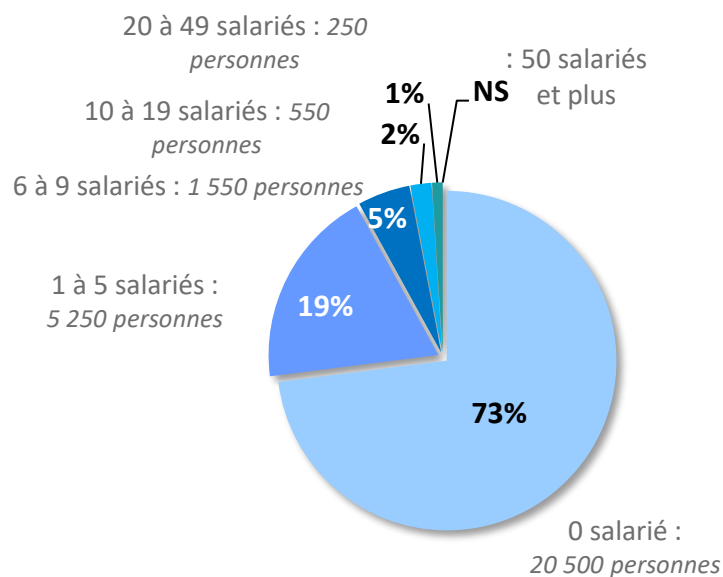
Chapitre 1. Effectifs employés

1.1. Effectifs non salariés

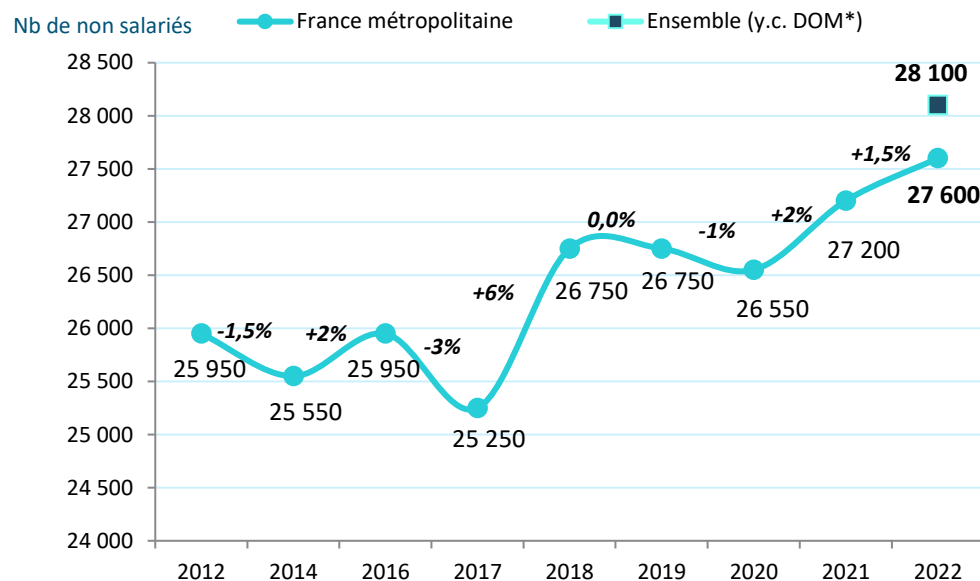
Nombre de non salariés
au 31 décembre 2022 :

28 100

Répartition des 28 100 non salariés au 31 décembre 2022
selon la taille des entreprises



Evolution du nombre de non salariés
selon l'effectif salarié

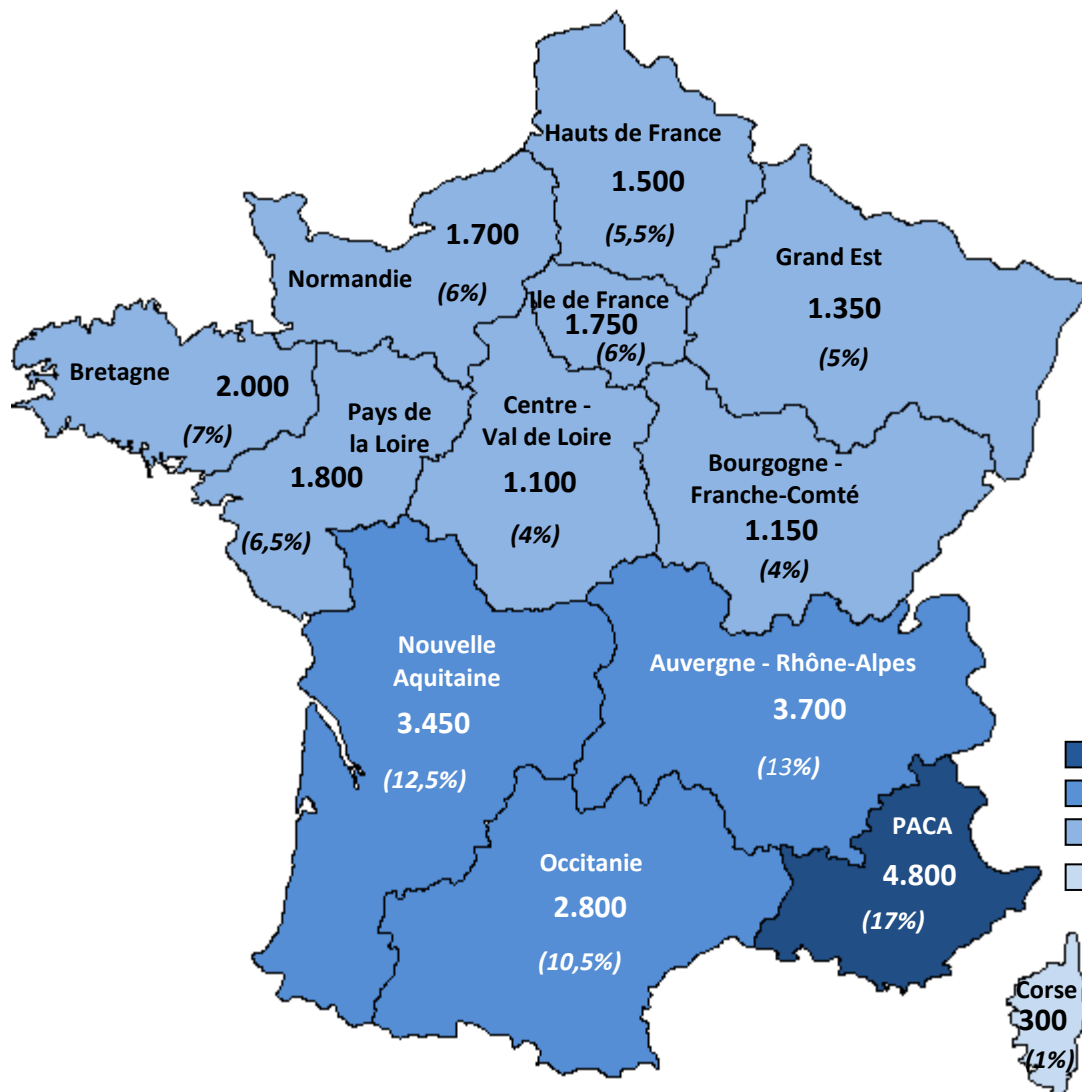


(*) DOM : Réunion, Martinique, Guyane et Guadeloupe

Entre 2020 et 2022, le nombre de non salariés a progressé de 400 personnes, pour atteindre 27 600. Depuis 2012, le nombre de non salariés a augmenté de 6 %, soit 1 650 personnes,

Chapitre 1. Effectifs employés

Répartition des non salariés au 31 décembre 2022 selon les régions

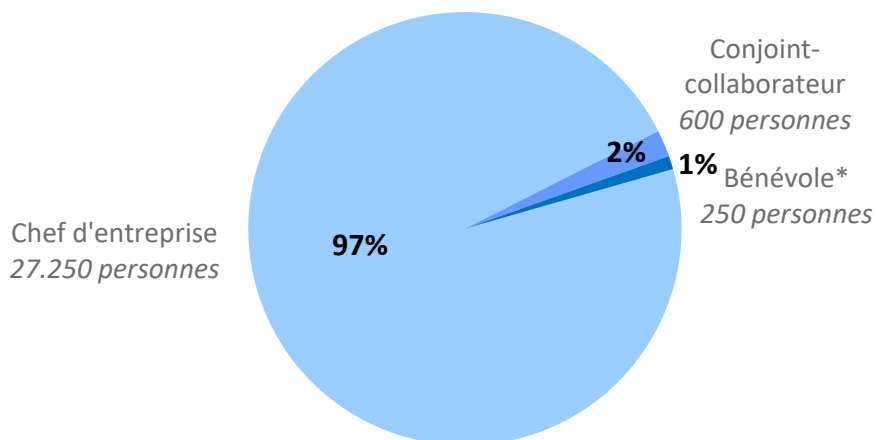


DOM	Non sal	Part
Réunion	150	0,5%
Guyane	100	0,5%
Martinique	100	0,5%
Guadeloupe	150	0,5%

- Plus de 4.000 non salariés présents au 31.12.20
- 2.000-4.000 non salariés présents au 31.12.20
- 1.000-2.000 non salariés présents au 31.12.20
- Moins de 1.000 non salariés présents au 31.12.20

Chapitre 1. Effectifs employés

Répartition des non salariés selon le statut en 2022



Fin 2022, la profession compte 27 250 chefs d'entreprise non salariés contre 25 800 en 2020 (+1 450 personnes).

La part des conjoints non salariés s'est réduite de 0,5 point (par rapport à 2020), pour s'établir à 2 % fin 2022.

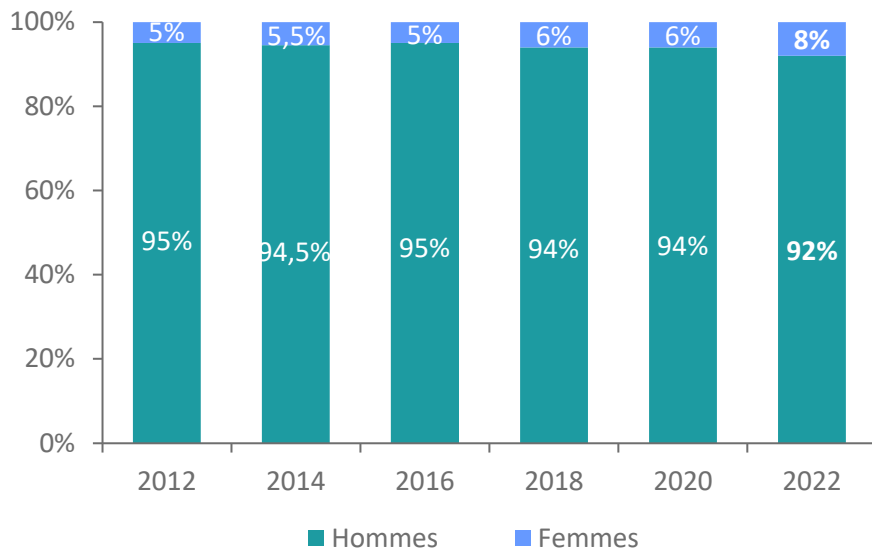
Détail selon la taille des entreprises

	0 sal.	1 à 5 sal.	6 à 9 sal.	10 à 19 sal.	20 sal. et plus	Ens.
Chef d'entreprise	98 %	94 %	94 %	100 %	100 %	97 %
Conjoint-collaborateur	1,5 %	5 %	3 %	0 %	0 %	2 %
Bénévole*	0,5 %	1 %	3 %	0 %	0 %	1 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

* Membres de la famille

Chapitre 1. Effectifs employés

Sexe du chef d'entreprise



Les chefs d'entreprise sont toujours très majoritairement des hommes : 92 % fin 2022. Cette domination diminue très lentement sur moyenne période (-3 points depuis 2012).

Les femmes chefs d'entreprises sont peu nombreuses. C'est au sein des structures de 6 à 9 salariés que leur part est la plus élevée (11 %).

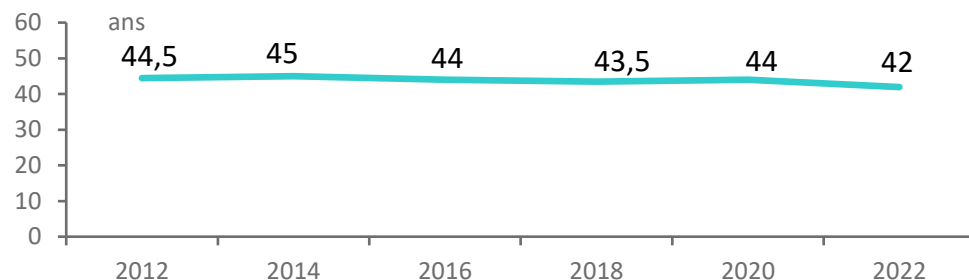
Détail selon la taille des entreprises

	0 salarié	1 à 5 salariés	6 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 salariés et plus	Ensemble
Hommes	91,5 %	93 %	89 %	93 %	92 %	92 %
Femmes	8,5 %	7 %	11 %	7 %	8 %	8 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Chapitre 1. Effectifs employés

Age actuel du chef d'entreprise :

42 ans



Détail selon la taille des entreprises en 2022

	0 sal.	1 à 5 sal.	6 à 9 sal.	10 à 19 sal.	20 sal. et +	Ens.
Age actuel du chef d'entreprise	41 ans	42 ans	45,5 ans	45,5 ans	47,5 ans	42 ans

Après avoir légèrement augmenté entre 2018 et 2020, l'âge moyen du chef d'entreprise diminue pour s'établir à 42 ans fin 2022.

Cet indicateur reste corrélé à la taille des entreprises. La moyenne d'âge des chefs d'entreprise s'échelonne de 41 ans pour les structures n'employant aucun salarié à 47,5 ans pour leurs consœurs de grande taille.

Détail selon les régions

	Age moyen
Auvergne Rhône-Alpes	43,5 ans
Bourgogne Franche Comté	42,5 ans
Bretagne	42 ans
Centre Val de Loire	42 ans
Corse	45 ans
Grand Est	42 ans
Hauts de France	39 ans
Ile de France	44 ans
Normandie	41 ans
Nouvelle Aquitaine	42 ans
Occitanie	42 ans
PACA	44 ans
Pays de la Loire	42 ans
Réunion	45 ans
Guyane	47 ans
Martinique	42 ans
Guadeloupe	43 ans
Ensemble	42 ans

Chapitre 1. Effectifs employés

Formation initiale du chef d'entreprise

Répartition des chefs d'entreprise selon le niveau de formation

	Sans diplôme, autodidacte	Diplômes travaux ou aménagements paysagers	Autres diplômes de l'enseignement agricole	Autres diplômes	Ensemble	Rappel 2020	Rappel 2018
Sans diplôme, Autodidactes					6,5 %	7 %	7,5 %
CAP, BEP		17 %	2 %	2 %	21 %	19 %	21 %
BAC, BAC PRO, BP		31 %	2,5 %	2 %	35,5 %	33 %	28,5 %
BAC + 2		19 %	2 %	3 %	24 %	28 %	28,5 %
BAC + 3		4 %	1 %	1,5 %	6,5 %	6,5 %	5,5 %
BAC + 5		1 %	1 %	4,5 %	6,5 %	6,5 %	9 %
Ensemble	6,5 %	72 %	8,5 %	13 %	100 %	100 %	100 %

<i>Rappel 2020</i>	7 %	61 %	13,5 %	18,5 %	100 %
<i>Rappel 2018</i>	7,5 %	62,5 %	9,5 %	20,5 %	100 %

Chapitre 1. Effectifs employés

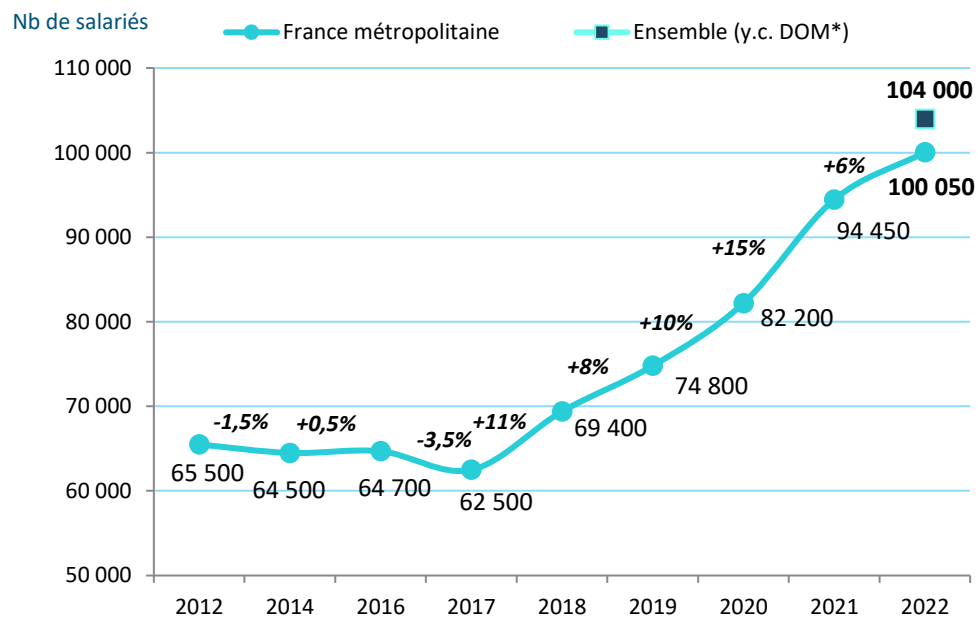
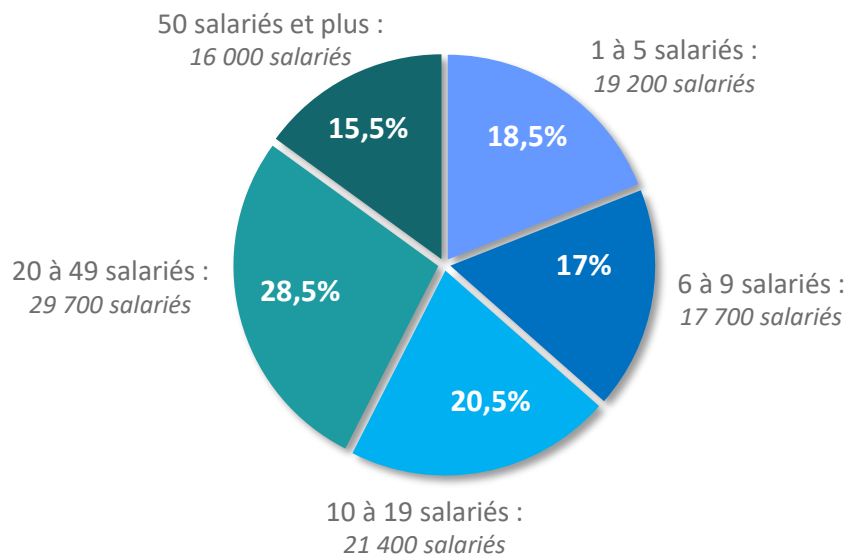
1.2. Effectifs salariés

Nombre de salariés*
au 31 décembre 2022 :

104 000

Evolution du nombre de salariés
présents au 31/12 de chaque année

Répartition des 104 000 salariés au 31 décembre 2022
selon les effectifs salariés* des entreprises



(*) DOM : Réunion, Martinique, Guyane et Guadeloupe

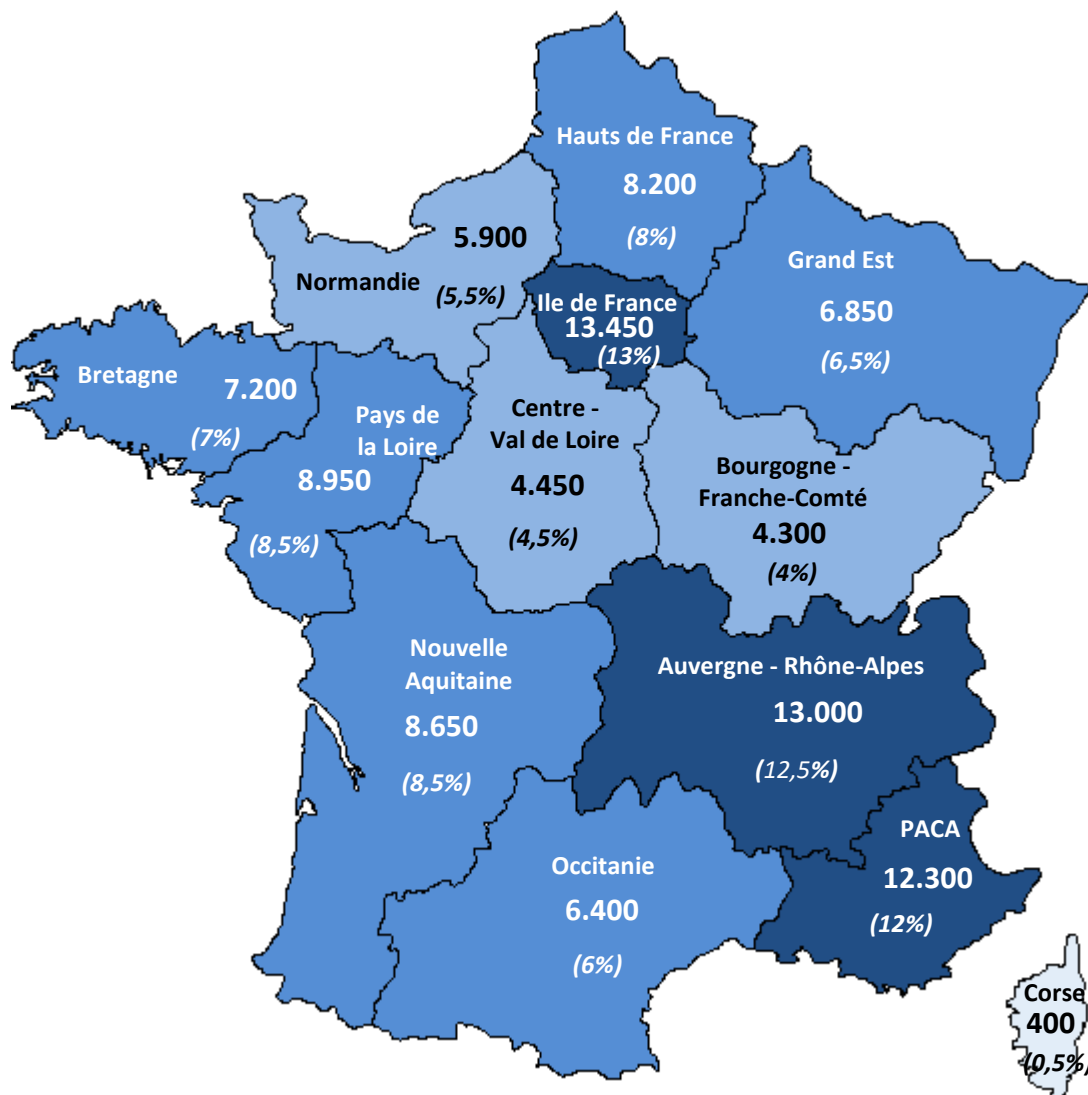
Depuis 2018, le nombre global de salariés ne cesse de progresser. Cette tendance s'est confirmée en 2022 avec une hausse de 6 % (sur un an), pour dépasser 100 000 personnes (en France métropolitaine). En ajoutant les DOM, le nombre de total de salariés atteint 104 000 personnes.

* Y compris les apprentis

Chiffres clés du paysage 2023 – Données 2022

Chapitre 1. Effectifs employés

Répartition des salariés selon les régions en 2022



DOM	Sal.	Part
Réunion	1.250	1%
Guyane	700	0,5%
Martinique	1.350	1,5%
Guadeloupe	650	0,5%

- Plus de 10.000 salariés
- 6.000-10.000 salariés
- 1.000-6.000 salariés
- Moins de 1.000 salariés

Chapitre 1. Effectifs employés

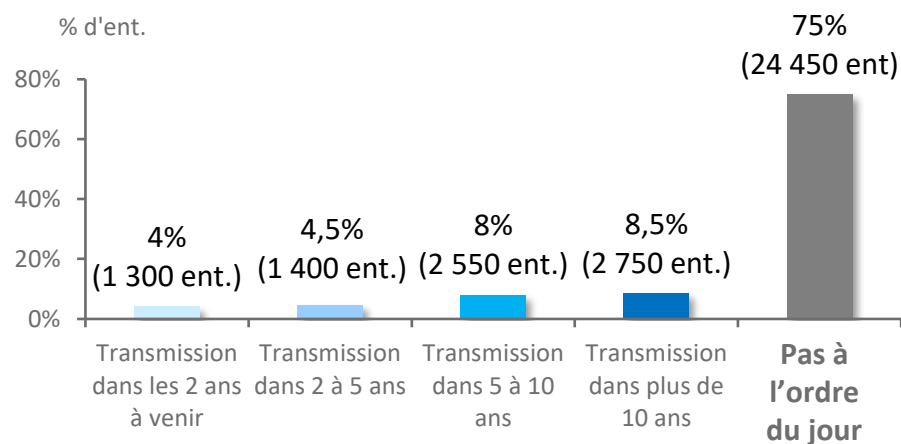
Taille moyenne des entreprises selon les régions et densité des régions

	Nombre moyen de salariés par établissements	Nombre de salariés pour 100.000 habitants
Auvergne Rhône-Alpes	3,1	159
Bourgogne Franche Comté	3,2	154
Bretagne	3,1	210
Centre Val de Loire	3,3	173
Corse	1,3	114
Grand Est	3,9	123
Hauts de France	4,5	137
Ile de France	5,6	109
Normandie	3,1	178
Nouvelle Aquitaine	2,3	142
Occitanie	2,0	105
PACA	2,3	238
Pays de la Loire	4,3	229
Réunion	6,9	143
Guyane	7,8	232
Martinique	9,6	388
Guadeloupe	4,3	173
Moyenne France	4,2	177

Chapitre 1. Effectifs employés

1.3. Projets des chefs d'entreprise

Délai de transmission de leur société prévu par les chefs d'entreprise



Dans les 10 prochaines années, environ 5 250 entreprises sont à transmettre, dont 1 300 d'ici deux ans.

Ce chiffre est néanmoins à prendre avec précaution : pour 75 % des chefs d'entreprises cette question n'est pas à l'ordre du jour.

Détail des résultats

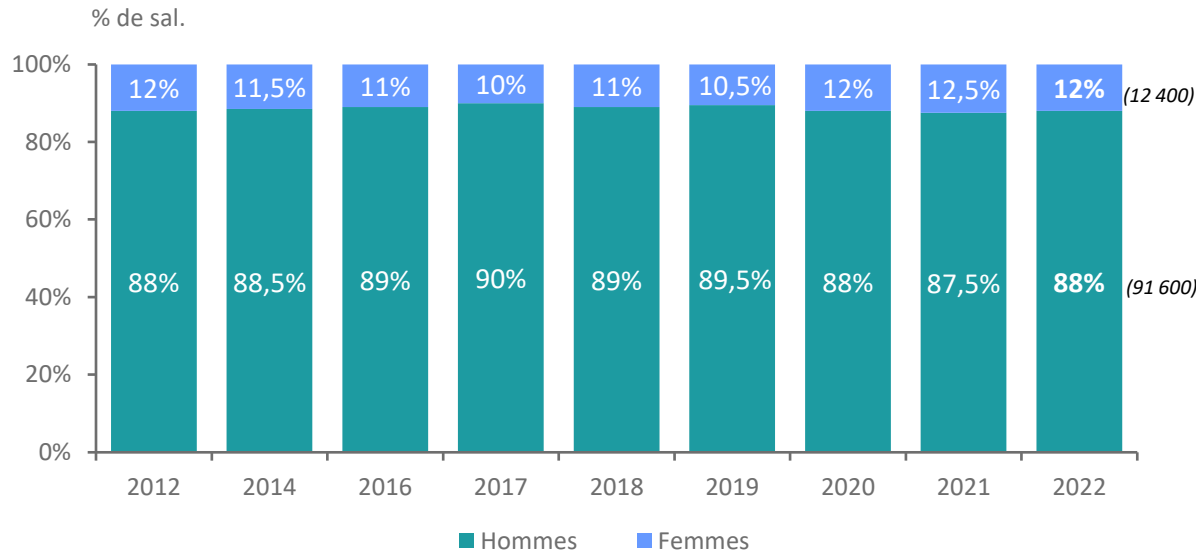
	0 sal.	1 à 5 sal.	6 à 9 sal.	10 à 19 sal.	20 sal. et +	Ens.
Transmission dans les 2 ans à venir	3,5 %	4,5 %	5,5 %	3 %	10 %	4 %
Transmission dans 2 à 5 ans	3 %	5 %	5,5 %	12 %	10,5 %	4,5 %
Transmission dans 5 à 10 ans	7 %	8 %	12 %	10 %	17,5 %	8 %
Transmission dans plus de 10 ans	8,5 %	8 %	11 %	12 %	9 %	8,5 %
Pas à l'ordre du jour	78 %	74,5 %	66 %	63 %	53 %	75 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Chapitre 1. Effectifs employés

1.4. Structure des effectifs salariés

1.4.1. Selon le sexe

Evolution de la structure des effectifs salariés* selon le sexe



Les hommes restent largement majoritaires parmi les salariés présents en fin d'année 2022 : les effectifs masculins représentent 88 % des salariés.

Le taux de féminisation des salariés s'est amoindri en 2022 : les femmes représentent 12 % des effectifs salariés (-0,5 point par rapport à 2021). Le taux de féminisation est plus limité au sein des plus grandes structures.

Détail de la structure des effectifs salariés selon le sexe et la taille des entreprises en 2022

	1 à 5 sal.	6 à 9 sal.	10 à 19 sal.	20 à 49 sal.	50 sal. et +	Ens.
Hommes	89 %	89 %	85 %	88 %	90 %	88 %
Femmes	11 %	11 %	15 %	12 %	10 %	12 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Chapitre 1. Effectifs employés

Détail de la structure des effectifs salariés selon le sexe et selon les régions

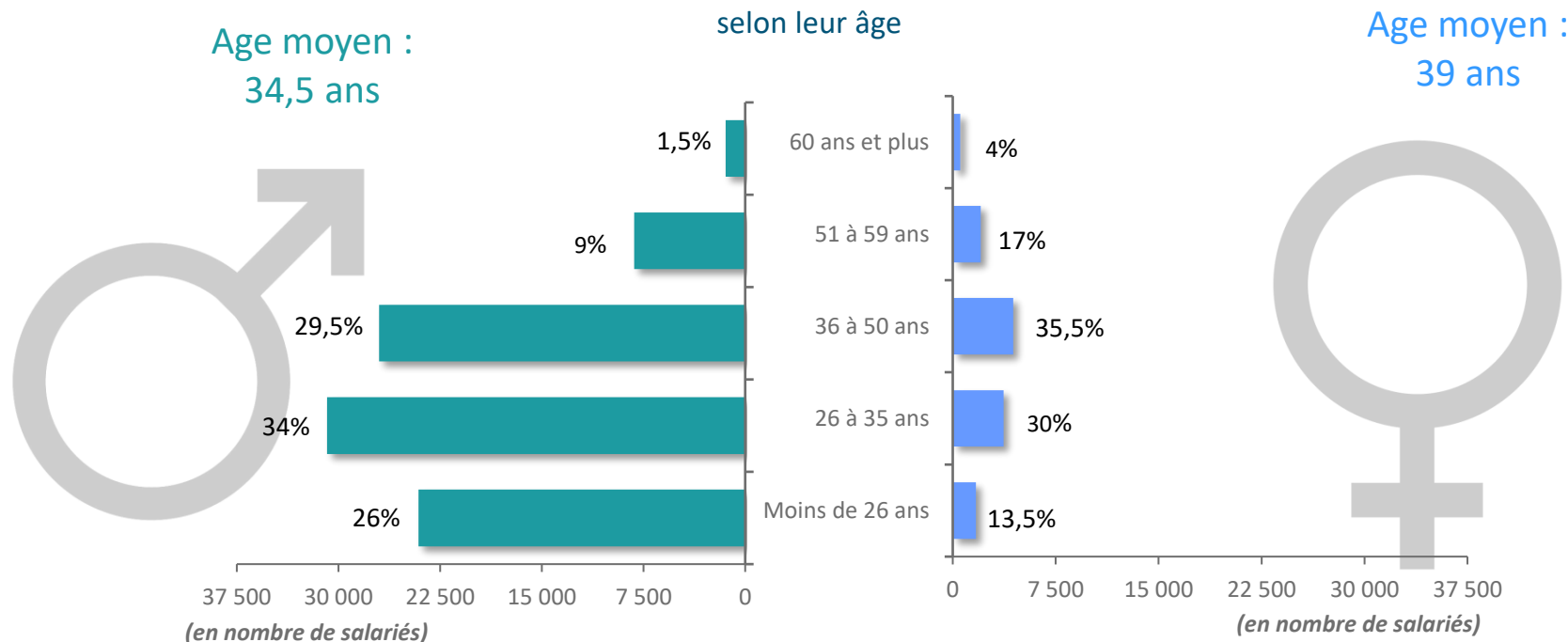
	Hommes	Femmes
Auvergne Rhône-Alpes	86%	14%
Bourgogne Franche Comté	91%	9%
Bretagne	89%	11%
Centre Val de Loire	90%	10%
Corse	93%	7%
Grand Est	86%	14%
Hauts de France	91%	9%
Ile de France	90%	10%
Normandie	91%	9%
Nouvelle Aquitaine	86%	14%
Occitanie	86%	14%
PACA	90%	10%
Pays de la Loire	89%	11%
Réunion	91%	9%
Guyane	92%	8%
Martinique	80%	20%
Guadeloupe	88%	12%
Ensemble	88 %	12 %

Chapitre 1. Effectifs employés

1.4.2. Selon l'âge

Age moyen en 2022 :
35 ans

Répartition des 104 400 salariés* au 31 décembre 2022
selon leur âge



* Y compris les apprentis

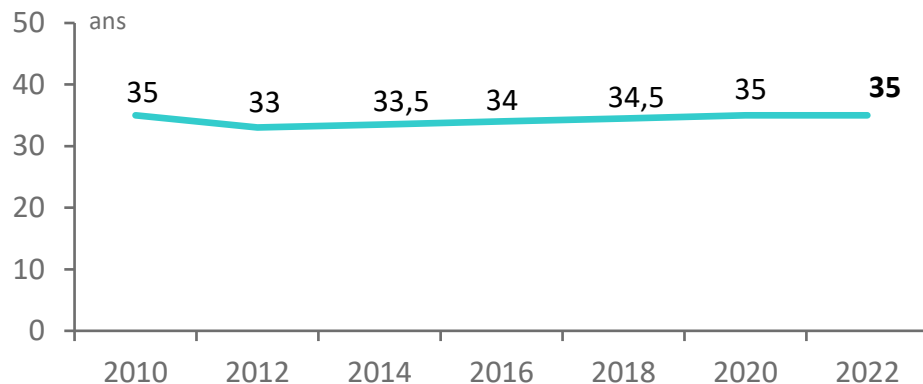
Bien qu'on observe un léger vieillissement sur longue période, les salariés de la profession restent, en moyenne, assez jeunes : l'âge moyen avoisine 35 ans en 2022, stable par rapport à 2020, environ 6 mois de plus qu'en 2018 et deux ans de plus qu'en 2012.

Les hommes sont, en moyenne, plus jeunes que les femmes au sein des salariés de la profession.

L'âge moyen des salariés est plus élevé au sein des plus grandes entités qu'au sein des petites entreprises.

Chapitre 1. Effectifs employés

Evolution de l'âge moyen des salariés



Détail de l'âge moyen des salariés selon la taille des entreprises en 2022

	1 à 5 sal.	6 à 9 sal.	10 à 19 sal.	20 à 49 sal.	50 sal. et +	Ens.
Age moyen	32 ans	33 ans	35 ans	37 ans	37,5 ans	35 ans

Détail selon les régions

	Age moyen
Auvergne Rhône-Alpes	34,5 ans
Bourgogne Franche Comté	35 ans
Bretagne	35 ans
Centre Val de Loire	34 ans
Corse	34 ans
Grand Est	34 ans
Hauts de France	33 ans
Ile de France	36 ans
Normandie	35 ans
Nouvelle Aquitaine	32,5 ans
Occitanie	35,5 ans
PACA	36 ans
Pays de la Loire	34 ans
Réunion	40 ans
Guyane	39 ans
Martinique	39 ans
Guadeloupe	35 ans
Ensemble	35 ans

Chapitre 1. Effectifs employés

1.4.3. Selon l'ancienneté

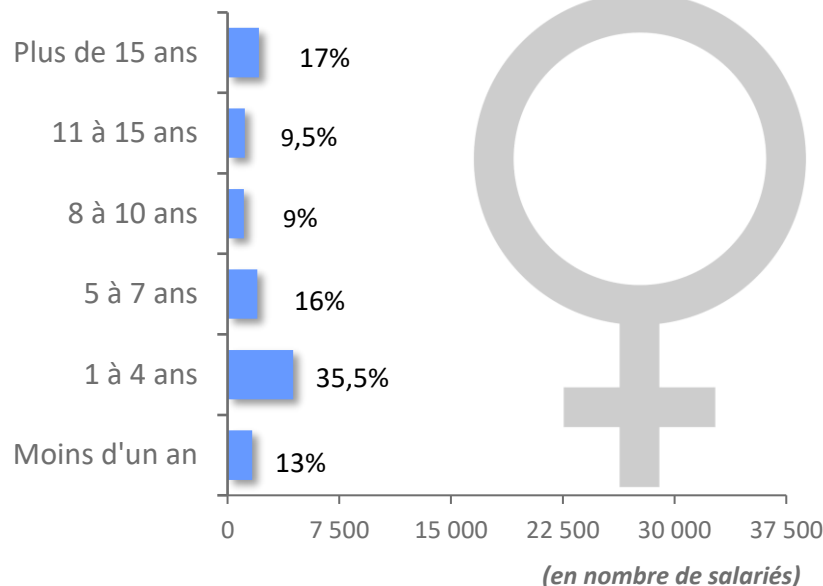
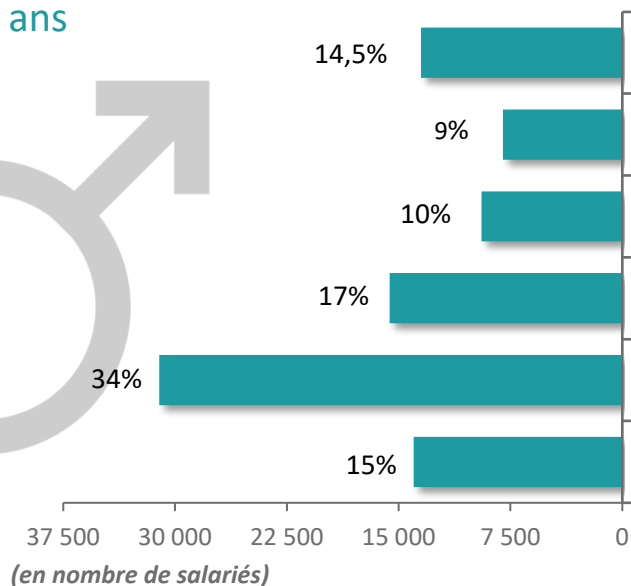
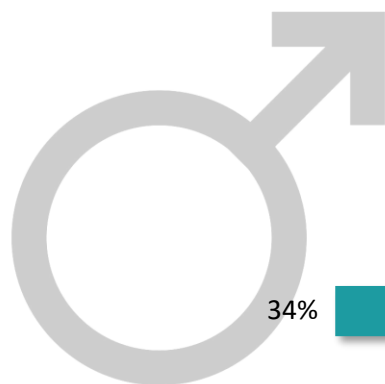
Ancienneté moyenne
en 2022 :

6,5 ans

Répartition des 83 100 salariés* au 31 décembre 2022
selon leur ancienneté

Ancienneté
moyenne :
7 ans

Ancienneté
moyenne :
6,5 ans



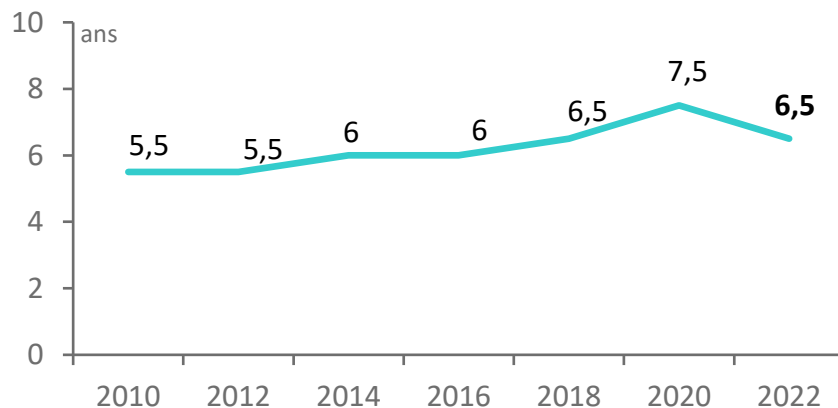
L'ancienneté moyenne des salariés (au sein de la même entreprise) s'est renforcée au cours de la décennie : une année de plus entre 2010 et 2022, pour s'établir à 6,5 ans.

* Y compris les apprentis

Chiffres clés du paysage 2023 – Données 2022

Chapitre 1. Effectifs employés

Evolution de l'ancienneté moyenne des salariés



Détail des résultats en 2018

	1 à 5 sal.	6 à 9 sal.	10 à 19 sal.	20 à 49 sal.	50 sal. et +	Ens.
Ancienneté moyenne	6 ans	6 ans	6,5 ans	7 ans	7,5 ans	6,5 ans

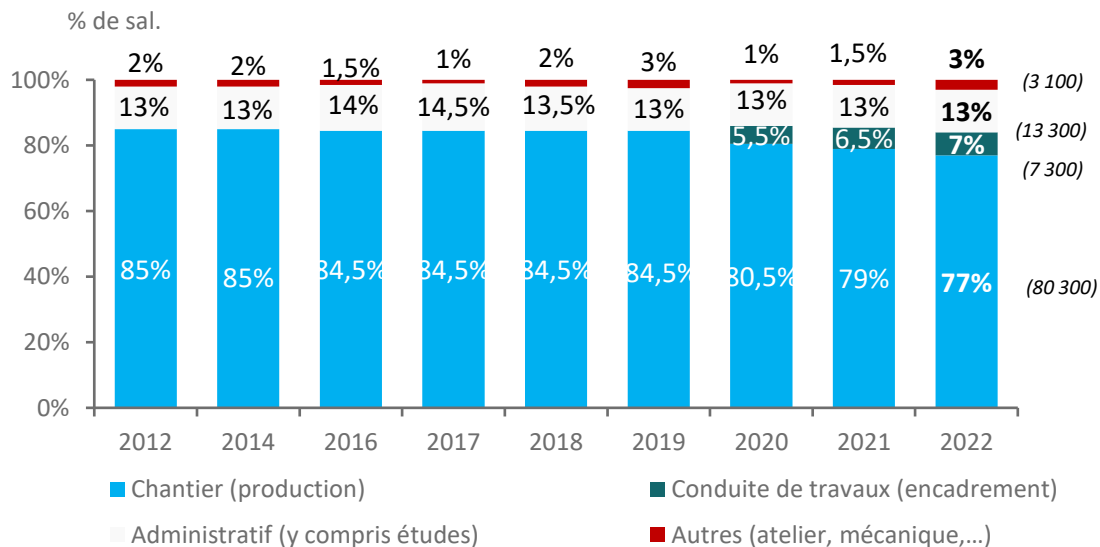
Détail selon les régions

	Ancienneté moyenne
Auvergne Rhône-Alpes	7 ans
Bourgogne Franche Comté	6,5 ans
Bretagne	7,5 ans
Centre Val de Loire	6,5 ans
Corse	6 ans
Grand Est	7 ans
Hauts de France	6 ans
Ile de France	6,5 ans
Normandie	8 ans
Nouvelle Aquitaine	6,5 ans
Occitanie	6,5 ans
PACA	6,5 ans
Pays de la Loire	6,5 ans
Réunion	6,5 ans
Guyane	7 ans
Martinique	3,5 ans
Guadeloupe	4,5 ans
Ensemble	6,5 ans

Chapitre 1. Effectifs employés

1.4.4. Selon la fonction

Evolution de la structure des effectifs salariés* selon la fonction



Détail de la structure des effectifs salariés* selon la fonction et la taille des entreprises en 2022

	1 à 5 sal.	6 à 9 sal.	10 à 19 sal.	20 à 49 sal.	50 sal. et +	Ens.
Chantier	79 %	77,5 %	75,5 %	77 %	77 %	77 %
Conduite travaux	5 %	8 %	7 %	8 %	7 %	7 %
Administratif	12 %	12,5 %	13 %	13 %	13 %	13 %
Autres	4 %	2 %	4,5 %	2 %	3 %	3 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

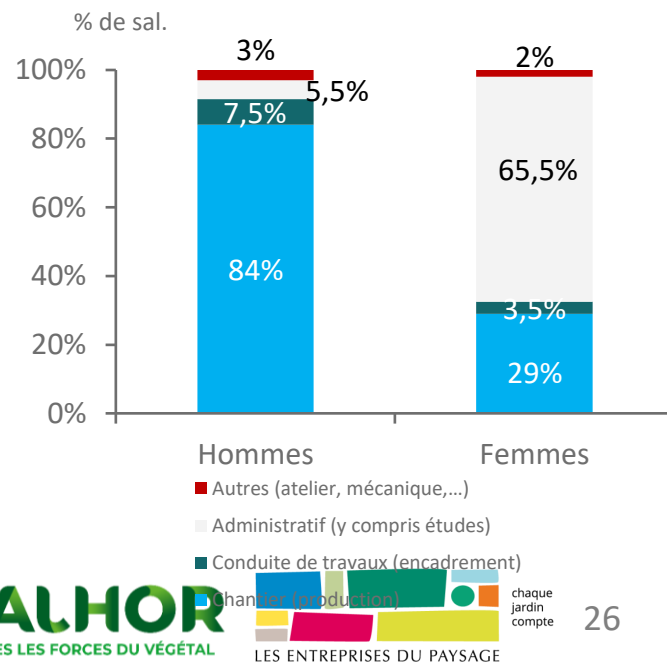
* Y compris les apprentis

Chiffres clés du paysage 2023 – Données 2022

Fin 2022, plus des trois quart des salariés sont affectés à des postes de chantier (production).

L'affectation des postes demeure radicalement différente entre les hommes (qui travaillent essentiellement sur les chantiers) et les femmes (qui sont surtout affectées à des tâches administratives). Toutefois, la part des femmes affectées à des postes de production a augmenté de 4 points entre 2020 et 2022.

Détail de la structure des effectifs salariés* selon le sexe des salariés



Chapitre 1. Effectifs employés

Détail de la structure des effectifs salariés selon la fonction et selon les régions

	Chantier (production)	Conduite de travaux (encadrement)	Administratif	Autres
Auvergne Rhône-Alpes	77 %	7 %	13 %	3 %
Bourgogne Franche Comté	79 %	6 %	11 %	4 %
Bretagne	81 %	4 %	12 %	3 %
Centre Val de Loire	80 %	6 %	13 %	1 %
Corse	80 %	7 %	13 %	0 %
Grand Est	76 %	6 %	15 %	3 %
Hauts de France	80 %	5 %	12 %	3 %
Ile de France	78 %	7 %	12 %	3 %
Normandie	77 %	7 %	12 %	4 %
Nouvelle Aquitaine	77 %	7 %	13 %	3 %
Occitanie	74 %	10 %	13 %	3 %
PACA	77 %	8 %	11 %	4 %
Pays de la Loire	75 %	6 %	16 %	3 %
Réunion	79 %	9 %	10 %	2 %
Guyane	85 %	4 %	11 %	0 %
Martinique	76 %	9 %	15 %	0 %
Guadeloupe	84 %	4 %	12 %	0 %
Ensemble	77 %	7 %	13 %	3 %

Chapitre 1. Effectifs employés

1.4.5. Selon la nature des contrats de travail

Les CDI représentent 83 % des salariés présents au 31 décembre 2022, soit une hausse de 1,5 point comparativement à 2021.

Evolution de la répartition des salariés* (présents au 31 décembre)

selon la nature des contrats

	2012	2014	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CDI	82 %	81 %	82 %	84,5 %	84,5 %	83 %	85,5 %	81,5 %	83 % (85 900 sal.)
Contrats saisonniers	1,5 %	2 %	2 %	1 %	1 %	1,5 %	1 %	1,5 %	1,5 % (1 500 sal.)
Autres CDD (surcroît d'activité)	1,5 %	3,5 %	2,5 %	2,5 %	3 %	2,5 %	2 %	3 %	2,5 % (2 600 sal.)
Contrat d'apprentissage	14 %	12,5 %	12 %	11,5 %	10,5 %	12,5 %	11,5 %	12,5 %	13 % (13 700 sal.)
Contrat de professionnalisation (qualification)	0,5 %	0,5 %	1 %	0,5 %	1 %	0,5 %	<0,5 %	0,5 %	< 0,5 % (300 sal.)
Autres contrats en alternance (adaptation, orientation)	0,5 %	0,5 %	0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	1 %	-
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Détail des contrats d'apprentissage

	2012	2014	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Contrat d'apprentissage	14 % (9 400 sal.)	12,5 % (8 050 sal.)	12 % (7 900 sal.)	11,5 % (7 300 sal.)	10,5 % (7 200 sal.)	12,5 % (9 250 sal.)	11,5 % (9 550 sal.)	12,5 % (12 150 sal.)	13 % (13 700 sal.)

* Y compris les apprentis

Chapitre 1. Effectifs employés

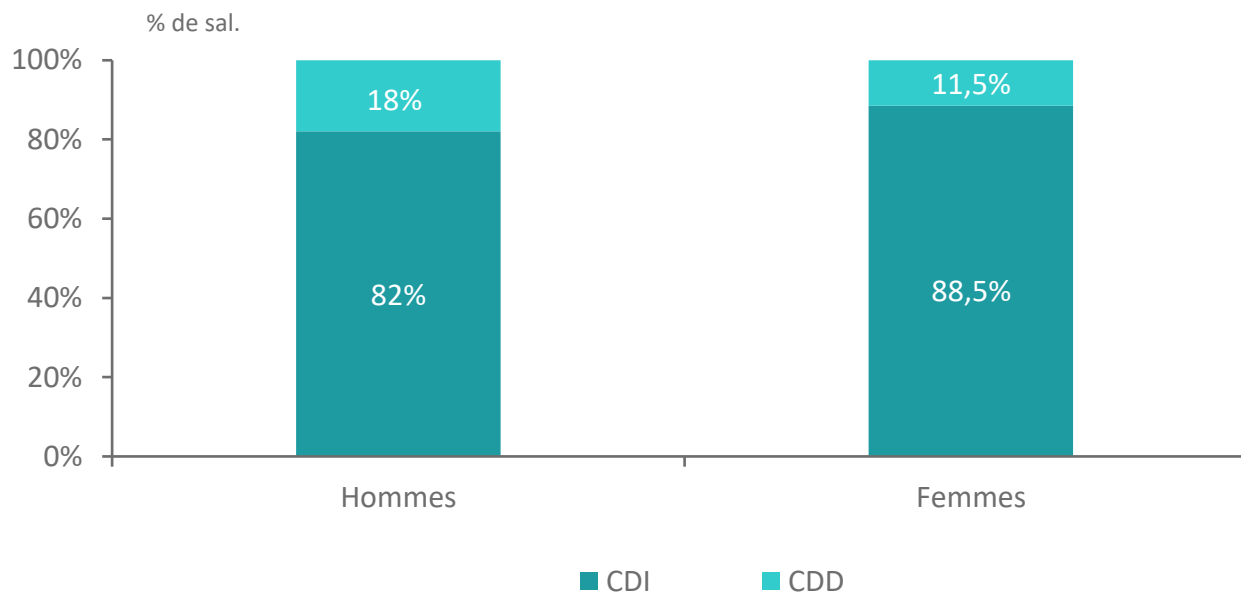
Détail des salariés selon la nature des contrats de travail
et selon la taille des entreprises au 31 décembre 2022

	1 à 5 salariés	6 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
CDI	79 %	83 %	85 %	84 %	85 %	83 %
CDD dont :	21 %	17 %	15 %	16 %	15 %	17 %
- Contrat saisonnier	2 %	1,5 %	1 %	1,5 %	1 %	1,5 %
- Autres CDD (surcroît d'activité)	3 %	2,5 %	1,5 %	2 %	3,5 %	2,5 %
- Contrat d'apprentissage	16 %	13 %	12,5 %	12,5 %	10,5 %	13 %
- Contrat de professionnalisation	<0,5 %	<0,5 %	<0,5 %	<0,5 %	<0,5 %	<0,5 %
- Autres contrats aidés	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Au sein des plus petites entreprises, les apprentis représentent 16 % des salariés présents en fin d'année. C'est trois points de plus que la moyenne globale.

Chapitre 1. Effectifs employés

Détail selon le sexe des salariés



La part des CDD est un peu plus importante pour les effectifs masculins que pour les effectifs féminins.

Chapitre 1. Effectifs employés

Détail des salariés selon la nature des contrats de travail et selon les régions

	CDI	CDD
Auvergne Rhône-Alpes	87 %	13 %
Bourgogne Franche Comté	83 %	17 %
Bretagne	88 %	12 %
Centre Val de Loire	83 %	17 %
Corse	85 %	15 %
Grand Est	84 %	16 %
Hauts de France	90 %	10 %
Ile de France	91 %	9 %
Normandie	86 %	14 %
Nouvelle Aquitaine	90 %	10 %
Occitanie	84 %	16 %
PACA	85 %	15 %
Pays de la Loire	88 %	12 %
Réunion	89 %	11 %
Guyane	90 %	10 %
Martinique	89 %	11 %
Guadeloupe	88 %	12 %
Ensemble	83 %	17 %

Chapitre 1. Effectifs employés

1.4.6. Selon le niveau de formation

Répartition des salariés selon le niveau de formation

	2014	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Sans diplôme, Autodidactes	19 %	13,5 %	10 %	10,5 %	13 %	14,5 %	16 %	12,5 %
CAP, BEP	31,5 %	33 %	31 %	32,5 %	29 %	26 %	27 %	29,5 %
BAC, BAC PRO, BP	29,5 %	31,5 %	35 %	33 %	33 %	36,5 %	33 %	35,5 %
BAC + 2	14 %	16 %	18 %	18 %	18,5 %	17,5 %	16,5 %	16 %
BAC + 3	2,5 %	3,5 %	3,5 %	3,5 %	4 %	3 %	4,5 %	4,5 %
BAC + 5	3,5 %	2,5 %	2,5 %	2,5 %	2,5 %	2,5 %	3 %	2 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Alors que la part des salariés n'ayant aucun diplôme initiale tendait à se renforcer depuis 2017, elle est retombée à 12,5 % en 2022, soit une baisse de 3,5 points comparativement à 2021. En un an, le poids des salariés détenteurs d'un CAP/BEP et d'un Bac, Bac Pro ou BP s'est à l'inverse alourdi dans les deux cas de 2,5 points.

Chapitre 1. Effectifs employés

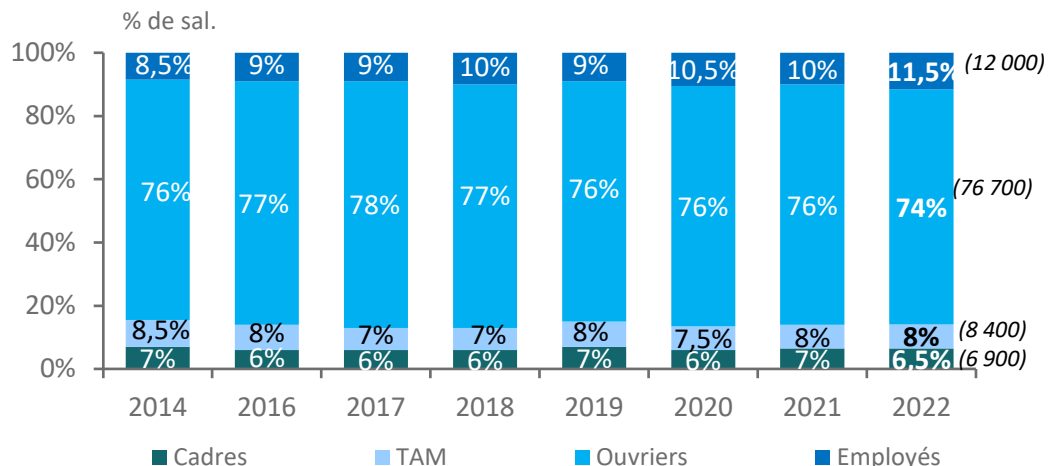
Répartition des salariés selon le niveau de formation et selon la catégorie de diplôme

	Sans diplôme, autodidacte	Diplômes travaux ou aménagement paysagers	Autres diplômes de l'enseignement agricole	Autres diplômes	Ensemble
Sans diplôme, Autodidactes					12,5 % (12 800 sal.)
CAP, BEP		25,5 % (26 400 sal.)	2,5 % (2 500 sal.)	1,5 % (1 700 sal.)	29,5 % (30 600 sal.)
BAC, BAC PRO, BP		31 % (32 000 sal.)	3 % (3 150 sal.)	1,5 % (1 350 sal.)	35,5 % (36 500 sal.)
BAC + 2		13,5 % (13 950 sal.)	1 % (950 sal.)	1,5 % (1 800 sal.)	16 % (16 700 sal.)
BAC + 3		3,5 % (3 700 sal.)	< 0,5 % (350 sal.)	1 % (1 000 sal.)	4,5 % (5 050 sal.)
BAC + 5		1,5 % (1 500 sal.)	< 0,5 % (200 sal.)	0,5 % (650 sal.)	2 % (2 350 sal.)
Ensemble	12,5 % (12 800 sal.)	75 % (77 550 sal.)	6,5 % (7 150 sal.)	6 % (6 500 sal.)	100 % (104 000 sal.)

Chapitre 1. Effectifs employés

1.4.7. Selon la classification

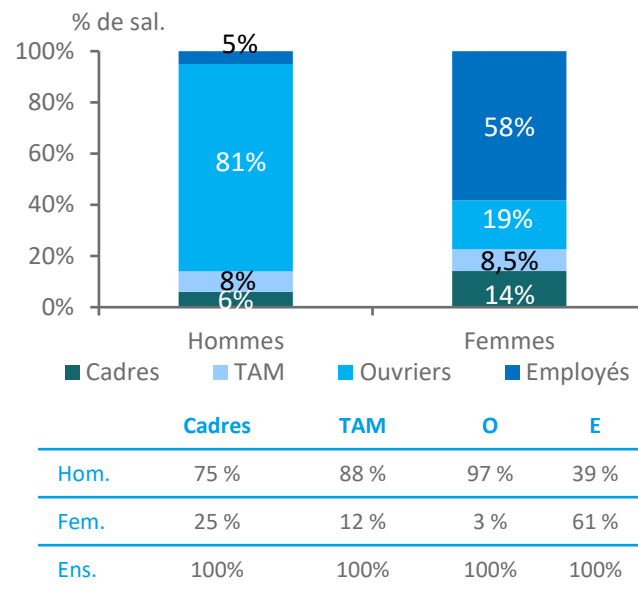
Répartition des salariés* selon la classification



Détail de la répartition des salariés* selon la classification et la taille des entreprises en 2022

	1 à 5 sal.	6 à 9 sal.	10 à 19 sal.	20 à 49 sal.	50 sal. et +	Ens.
Cadres	6 %	5 %	5 %	7,5 %	11 %	6,5 %
Techniciens et agents de maîtrise	3 %	4 %	6,5 %	8 %	20 %	8 %
Ouvriers	79 %	78 %	71,5 %	75 %	63 %	74 %
Employés	12 %	13 %	17 %	9,5 %	6 %	11,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Détail de la répartition des salariés* selon la classification et selon le sexe



Les effectifs masculins de la profession relèvent toujours très majoritairement de la catégorie des ouvriers (81% en 2022). Au niveau des effectifs féminins, c'est le statut d'employés qui prédomine (58%).

Le dirigeant non salarié est souvent le seul cadre de l'entreprise au sein des plus petites structures. Ainsi, la part des cadres salariés est très limitée dans les structures employant moins de 20 salariés.

* Y compris les apprentis

Chapitre 1. Effectifs employés

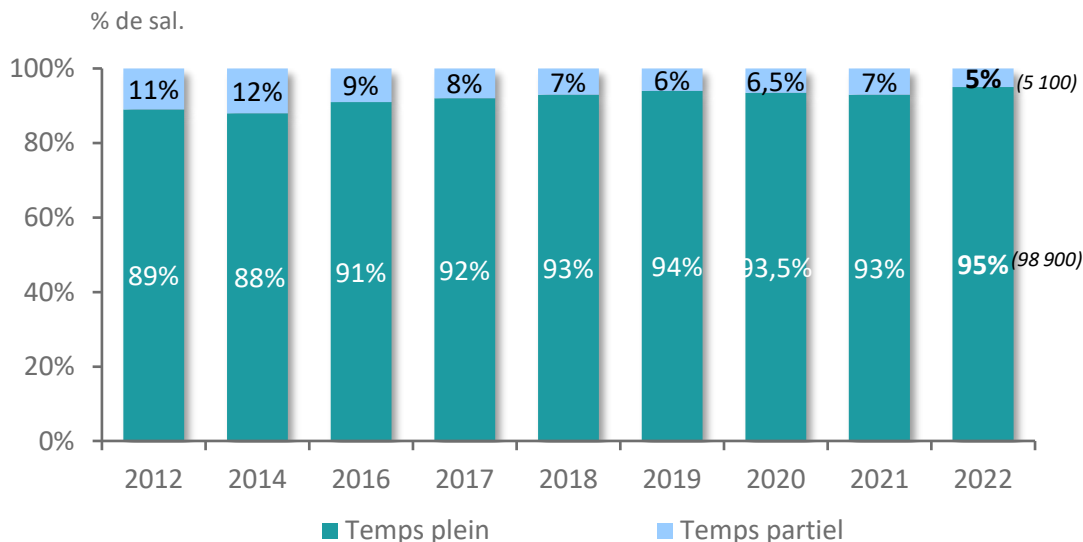
Détail de la répartition des salariés selon la qualification et selon les régions

	Cadres	Techniciens et agents de maîtrise	Ouvriers	Employés
Auvergne Rhône-Alpes	7 %	9 %	70 %	14 %
Bourgogne Franche Comté	4 %	10 %	75 %	11 %
Bretagne	6 %	4 %	80 %	10 %
Centre Val de Loire	5 %	6 %	78 %	11 %
Corse	9 %	10 %	69 %	12 %
Grand Est	7 %	8 %	73 %	12 %
Hauts de France	8 %	6 %	75 %	11 %
Ile de France	9 %	12 %	69 %	10 %
Normandie	6 %	4 %	78 %	12 %
Nouvelle Aquitaine	5 %	8 %	78 %	9 %
Occitanie	7 %	8 %	74 %	11 %
PACA	6 %	7 %	75 %	12 %
Pays de la Loire	6 %	6 %	77 %	11 %
Réunion	6 %	5 %	80 %	9 %
Guyane	ND	ND	ND	ND
Martinique	3 %	4 %	85 %	8 %
Guadeloupe	4 %	0 %	92 %	4 %
Ensemble	6,5 %	8 %	74 %	11,5 %

Chapitre 1. Effectifs employés

1.4.8. Selon la durée du travail

Evolution de la répartition des salariés* selon la durée du travail



La part des salariés à temps plein s'inscrit à 95 % en fin d'année 2022 (+2 points sur un an).

5 % des salariés sont désormais à temps partiel, alors qu'ils étaient proches de 10 % sur l'intervalle 2012-2016.

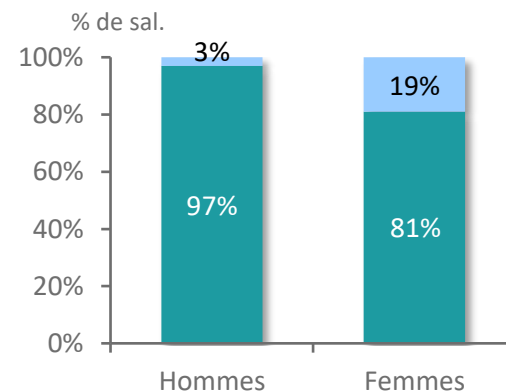
La proportion de salariés à temps partiel est très limitée pour les hommes : 3 % contre 19 % pour les femmes.

Les salariés à temps partiel sont marginaux au sein des plus grandes entités.

Détail des résultats selon la durée du travail et la taille des entreprises en 2022

	1 à 5 sal.	6 à 9 sal.	10 à 19 sal.	20 à 49 sal.	50 sal. et +	Ens.
Temps plein	90 %	94 %	95 %	97 %	98 %	95 %
Temps partiel	10 %	6 %	5 %	3 %	2 %	5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Détail des résultats selon le sexe des salariés

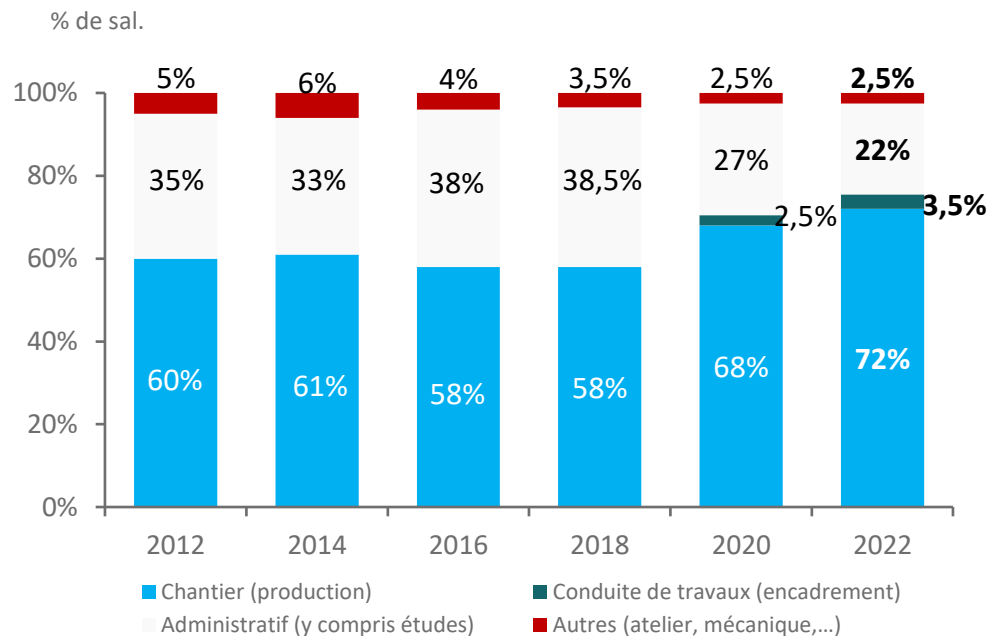


Chapitre 1. Effectifs employés

Evolution de la répartition des salariés selon la durée du travail et les régions

	Temps plein	Temps partiel
Auvergne Rhône-Alpes	94 %	6 %
Bourgogne Franche Comté	94 %	6 %
Bretagne	96 %	4 %
Centre Val de Loire	97 %	3 %
Corse	96 %	4 %
Grand Est	97 %	3 %
Hauts de France	97 %	3 %
Ile de France	97 %	3 %
Normandie	95 %	5 %
Nouvelle Aquitaine	97 %	3 %
Occitanie	96 %	4 %
PACA	95 %	5 %
Pays de la Loire	94 %	6 %
Réunion	95 %	5 %
Guyane	ND	ND
Martinique	96 %	4 %
Guadeloupe	97 %	3 %
Ensemble	95 %	5 %

Détail du temps partiel selon la fonction occupée par le salarié



Fin 2022, 72 % des salariés à temps partiel travaillent sur les chantiers.

En lien avec la féminisation de ces postes, les postes administratifs représentent 13 % de l'ensemble des salariés présents fin 2022 mais totalisent 22 % des salariés à temps partiel.

Chapitre 1. Effectifs employés

1.4.9. Les personnes en situation de handicap en E.S.A.T. (Etablissements et Services d'Aide pour le Travail)
(source MSA)

Nombre de personnes en situation de handicap sous contrats (France métropolitaine)

2021	2022
43	70

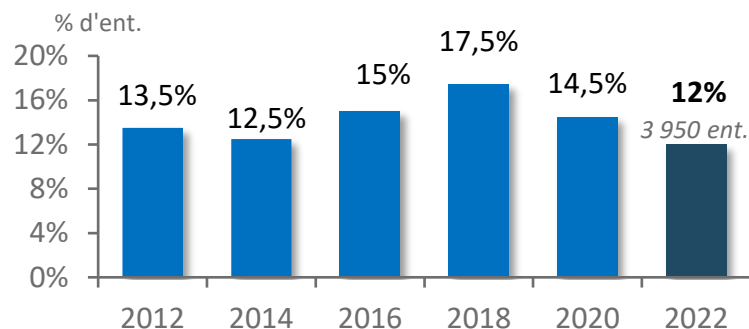
Source MSA

Chapitre 1. Effectifs employés

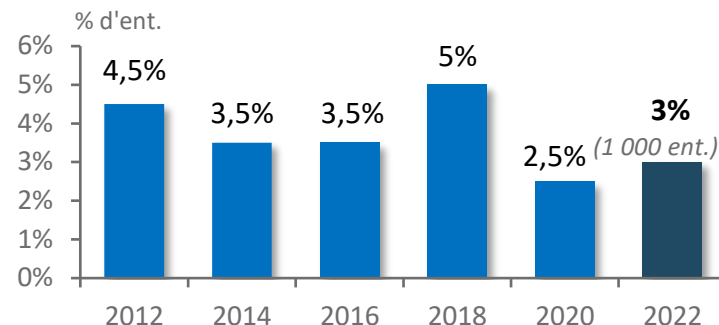
1.5. Intérimaires, GEIQ et ESAT

▪ Entreprises ayant eu recours :

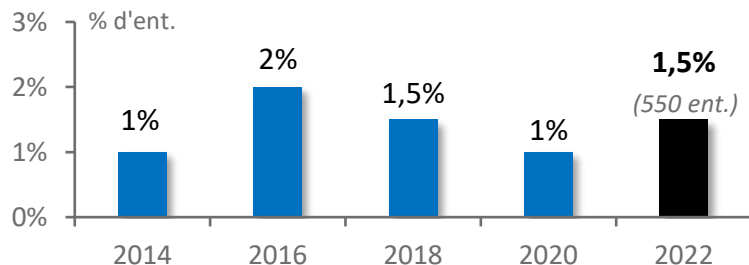
- au travail intérimaire



- aux salariés mis à disposition par un GEIQ



- aux salariés mis à disposition par des structures employant des travailleurs handicapés (entreprises adaptées, ESAT, ...)



Le recours au travail intérimaire s'est encore réduit entre 2020 et 2022 : 12 % des entreprises sont concernées (contre 14,5 % il y a deux ans et 17,5 % en 2018). En terme d'équivalent temps plein, l'intérim ne représente que 2,5 % des salariés.

A contrario, le nombre d'entreprises ayant eu recours aux salariés mis à disposition par un GEIQ ainsi que le nombre d'ETP correspondant progresse en 2022.

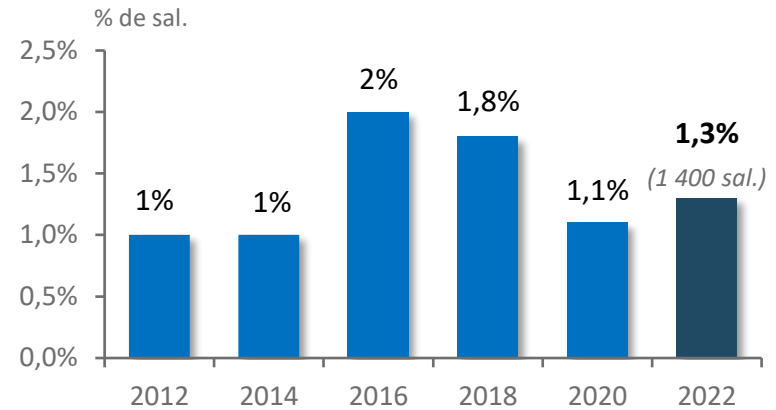
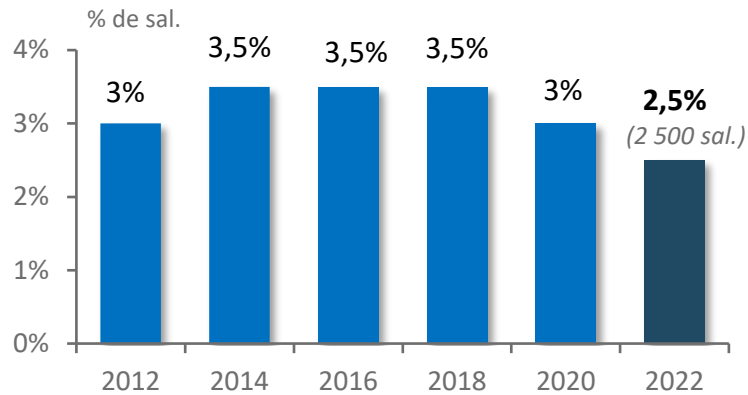
Le recours aux salariés mis à disposition par des structures employant des travailleurs handicapés demeure marginal.

Chapitre 1. Effectifs employés

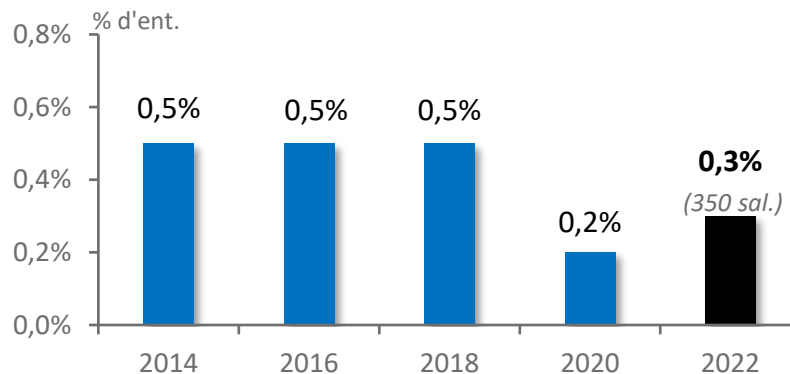
- Nombre de salariés employés en équivalent temps plein :

- en tant qu'intérimaires

- mis à disposition par un GEIQ



- mis à disposition par des structures employant des travailleurs handicapés (entreprises adaptées, ESAT, ...)

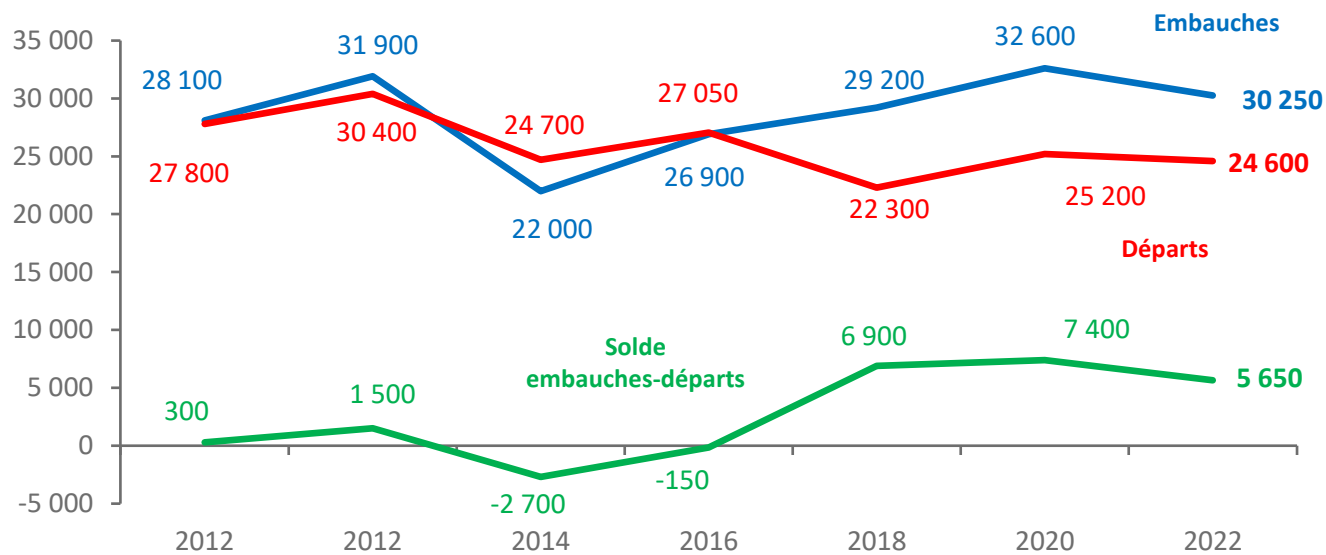


Chiffres clés du paysage 2023 – Données 2022

Chapitre 2. Embauches et départs

1. Nombre d'embauches et de départs

Evolution des mouvements de personnel



Chapitre 2. Embauches et départs

1.1. Les embauches

Embauches* en 2022 :

30 250 salariés

Taux d'embauche en 2022 : **29 %**

Détail des embauches 2022 selon la taille des entreprises

	Embauches	Répartition en %	Taux d'embauche
0 salarié	7 800	26 %	-
1 à 5 salariés	5 750	19 %	30 %
6 à 9 salariés	3 000	10 %	17 %
10 à 19 salariés	4 300	14 %	20 %
20 à 49 salariés	5 300	17,5 %	18 %
50 salariés et plus	4 100	13,5 %	25,5 %
Ensemble	30 250	100 %	29 %

Sur l'ensemble de l'année 2022, 30 250 salariés ont été embauchés, soit un taux d'embauche de 29 %.
Si un CDD est renouvelé, il n'est compté qu'une seule fois.

Au sein des entreprises n'employant aucun salarié au 31 décembre 2022, 7 800 CDD (saisonniers et surcroît d'activité) sont entrés-sortis au cours de l'année.

(1) Taux d'embauche =
$$\frac{\text{Nombre d'embauches effectuées en 2022}}{\text{Nombre de salariés au 31/12/2022}}$$

* Y compris les apprentis

Chapitre 2. Embauches et départs

1.2. Les départs

Départs* en 2022 :

24 600 salariés

Taux de départ en 2022 : **23,5 %**

Détail des départs 2022 selon la taille des entreprises

	Départs	Répartition en %	Taux départs
0 salarié	7 800	31,5 %	-
1 à 5 salariés	4 950	20 %	26 %
6 à 9 salariés	2 650	11 %	15 %
10 à 19 salariés	3 550	14,5 %	16,5 %
20 à 49 salariés	2 450	10 %	8 %
50 salariés et plus	3 200	13 %	20 %
Ensemble	24 600	100 %	23,5 %

En parallèle, 24 600 départs ont été enregistrés en 2022, soit un taux de départ de 23,5 %.

(1) Taux de départ =
$$\frac{\text{Nombre de départs en 2022}}{\text{Nombre de salariés au 31/12/2022}}$$

* Y compris les apprentis

Chapitre 2. Embauches et départs

1.3. Le solde embauches-départs

Solde embauches-départs :

+ 5 650 salariés*

Détail du solde embauches-départs
selon la taille des entreprises

Solde sur l'année 2022

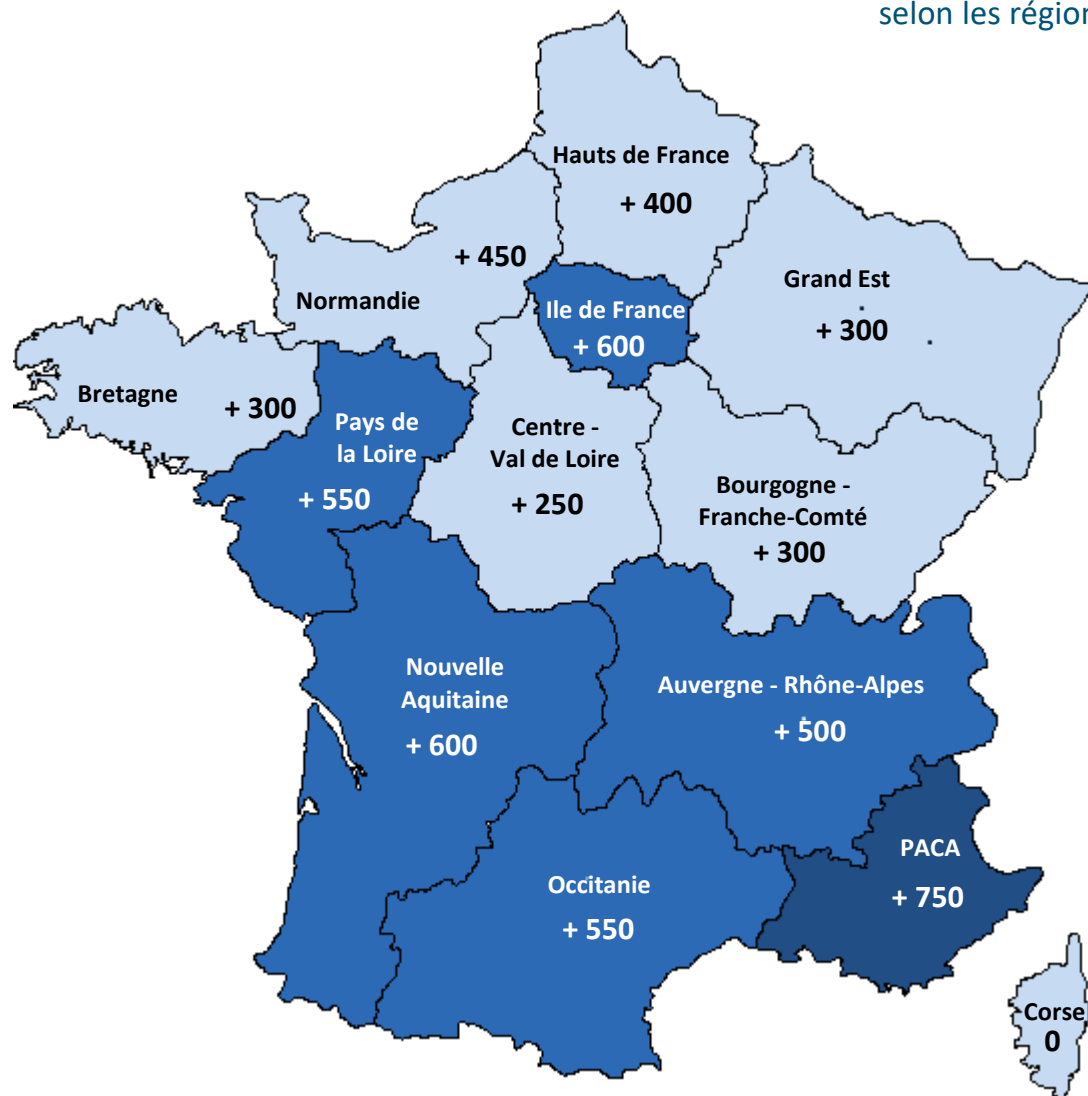
0 salarié	0
1 à 5 salariés	+ 800
6 à 9 salariés	+ 350
10 à 19 salariés	+ 750
20 à 49 salariés	+ 2 850
50 salariés et plus	+ 900
Ensemble	+ 5 650

Les entreprises de la profession ont enregistré une forte augmentation des effectifs salariés entre 2021 et 2022 : + 5 650 salariés. C'est au sein des entreprises de 20 à 49 salariés que le solde entre les embauches et les départs a été le plus important, +2 850 salariés.

* Y compris les apprentis

Chapitre 2. Embauches et départs

Différentiel embauches-départs
selon les régions en 2022



DOM	Différentiel embauches-départs
Réunion	+ 50
Guyane	0
Martinique	0
Guadeloupe	0

- ≥ 700 créations nettes d'emplois
- 500 à 700 créations nettes d'emplois
- 50 à 500 créations nettes d'emplois
- Création nette d'emplois nulle

Chapitre 2. Embauches et départs

2. Nature des embauches

2.1. Selon le contrat

Evolution des embauches* selon la nature des contrats

	% des embauches				
	2014	2016	2018	2020	2022
CDI	14,5 %	23 %	25,5 %	36 %	38,5 % (11 700)
Contrat de saison	33,5 %	31,5 %	29 %	21,5 %	17 % (5 100)
Autres CDD (surcroît d'activité)	21 %	20,5 %	24,5 %	21 %	19,5 % (5 800)
Contrat d'apprentissage	27 %	21 %	18 %	19 %	23 % (7 000)
Contrat de professionnalisation	1 %	1 %	1,5 %	0,5 %	<0,5 % (50)
Contrat aidés	0,5 %	0,5 %	<0,5 %	<0,5 %	<0,5 % (<50)
Contrat intermittent					0,5 % (100)
	2,5 %	2,5 %	2 %	2 %	
Autres**					1,5 % (500)
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 % (30 250)

* Y compris les apprentis / ** Essentiellement stages

Près de quatre embauches réalisées en 2022 sur dix correspondent à un CDI, soit 11 700 CDI signés sur l'ensemble de l'année.

En 2022, 10 900 CDD (contrat de saison et CDD pour surcroît d'activité) ont été signés. *Si un contrat est renouvelé, il n'est compté qu'une fois.*

Le nombre de contrats d'apprentissage a augmenté en 2022 : 7 000 nouveaux apprentis ont ainsi intégré une des entreprises de la profession au cours de l'année.

Chapitre 2. Embauches et départs

2. Nature des embauches

2.2. Zoom sur les CDI embauchés

Secteurs de provenance des CDI embauchés
en 2022

	% de CDI embauchés
Autre entreprise privée du paysage	41 %
Sortie de formation / 1 ^{ère} expérience	30 %
Entreprises du BTP	9 %
Enseignement	2 %
Collectivités	1 %
Reconversion	13 %
Insertion	3 %
Ensemble	100 %

41 % des salariés embauchés en CDI travaillaient auparavant chez un confrère.

Les jeunes diplômés représentent 30 % des embauches en CDI.

Transformation CDD (hors contrat d'apprentissage et contrats aidés) en CDI :

2 400 contrats

soit un taux de transformation* de 2,5 %

Évolution 2014-2022

	2014	2016	2018	2020	2022
Taux de transformation	2,5 %	2,5 %	4,5 %	4,5 %	2,5 %

* Nombre de CDD transformés en CDI / nombre de CDI présents au 31/12/22

Chapitre 2. Embauches et départs

Niveau de qualification des salariés embauchés en CDI

	Sans diplôme, autodidacte	Diplômes travaux ou aménagements paysagers	Autres diplômes de l'enseignement agricole	Autres diplômes	Ensemble
Sans diplôme, Autodidactes					12 %
CAP, BEP		20 %	1 %	1,5 %	22,5 %
BAC, BAC PRO, BP		40 %	2 %	3 %	45 %
BAC + 2		11 %	1,5 %	2 %	14,5 %
BAC + 3		3 %	1,5 %	1 %	5,5 %
BAC + 5		0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	0,5 %
Ensemble	12 %	74,5 %	6 %	7,5 %	100 %

	Rappel 2020	Rappel 2018	Rappel 2016
	11 %	11 %	7,5 %
	25 %	28 %	27 %
	36 %	36,5 %	40 %
	23 %	18,5 %	21 %
	2,5 %	3 %	3 %
	2,5 %	3 %	1,5 %
	100 %	100 %	100 %

Rappel 2020	11 %	74 %	7 %	8 %	100 %
Rappel 2018	11 %	75 %	5 %	13,5 %	100 %
Rappel 2016	7,5 %	70,5 %	8,5 %	9 %	100 %

Chapitre 2. Embauches et départs

2.3. Durée moyenne des CDD

Durée moyenne des différents CDD

Nombre moyen mois par contrat

	2016	2018	2020	2022
CDD (hors contrats de saison et contrats d'apprentissage)	4 mois et demi	6 mois	6 mois et demi	6 mois et demi
Contrat saisonnier	4 mois	4 mois et demi	5 mois	6 mois

Chapitre 2. Embauches et départs

3. Motifs de départ

Répartition des départs selon le motif

	% des départs
Démissions	19 % (4 700)
Fin de contrats saisonniers	24 % (5 800)
Fin autres CDD	20,5 % (5 100)
Licenciements pour motifs personnels	1,5 % (400)
Licenciements économiques	0 %
Licenciements pour inaptitude professionnelle	1 % (250)
Rupture conventionnelle	6,5 % (1 600)
Fin contrat d'apprentissage	22 % (5 400)
Départs en retraite, pré-retraite	1,5 % (400)
Fin de période d'essai	2 % (500)
Autres (non identifiés,...)	2 % (450)
Ensemble	100 % (24 600)

En lien avec les embauches, les fins de contrats saisonniers et autres CDD représentent 44,5 % des départs fin 2022.

En 2022, 19 % des départs font suite à une démission et 6,5 % à une rupture conventionnelle.

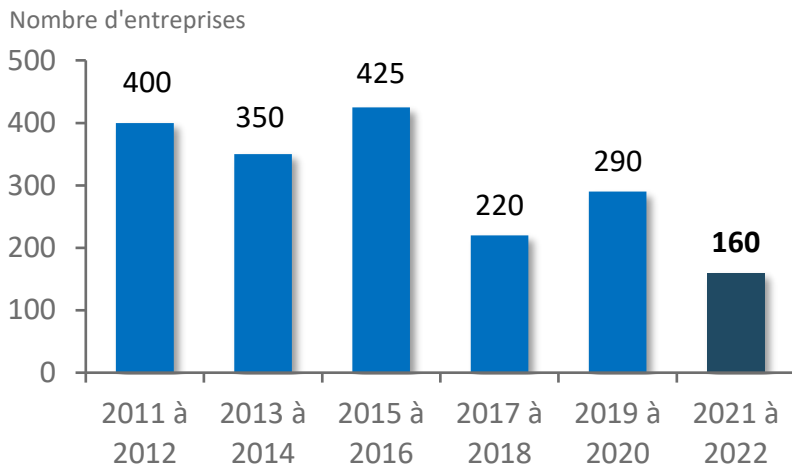
Secteurs vers lesquels se sont dirigés
les salariés démissionnaires

	% des démissions
Création d'entreprise	16 %
Salarié d'une collectivité	11 %
Salarié d'une autre entreprise du paysage	47 %
Salarié d'une entreprise du Bâtiment et Travaux Publics	7 %
Autre secteur que paysage et BTP	19 %
Ensemble	100 %

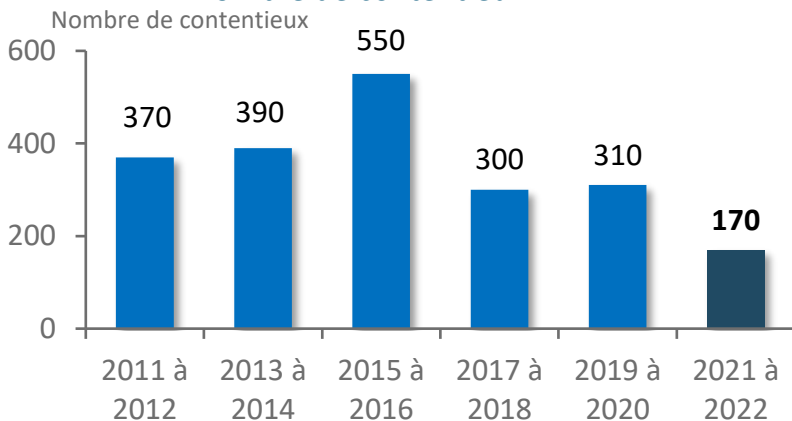
Chapitre 2. Embauches et départs

4.2. Contentieux prud'homaux

Entreprises ayant connu un ou des contentieux prud'homaux



Nombre de contentieux



Motifs des contentieux

Seules 5 entreprises ont accepté de communiquer les motifs

Arrêt maladie

Démission, abandon de poste

Falsification de documents (→ l'employeur le mène aux prud'hommes)

Harcèlement

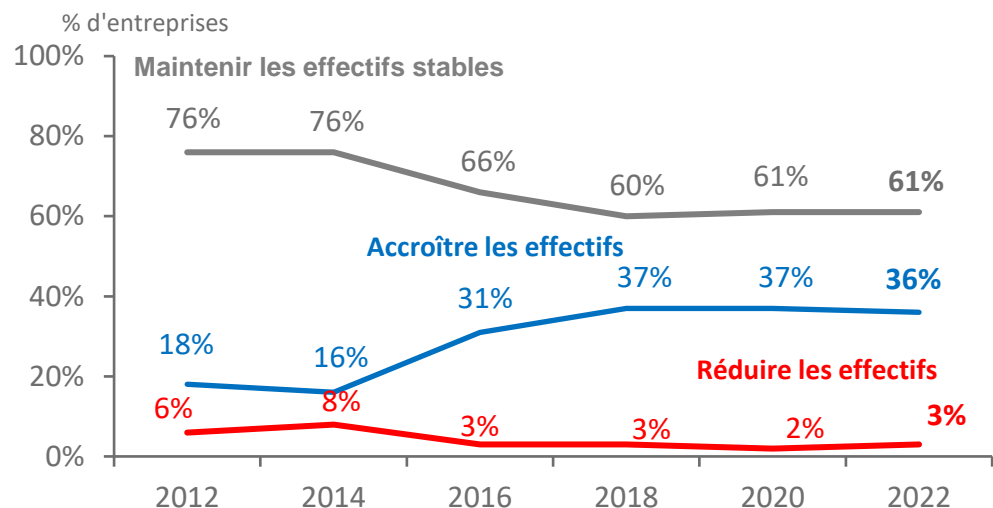
Inaptitude au travail

Sur la période 2021-2022, 170 contentieux ont été enregistrés soit un nombre en baisse par rapport aux deux années précédentes.

Chapitre 2. Embauches et départs

4.3. Perspectives d'embauches

Evolution des effectifs salariés dans les douze prochains mois



Plus de 60 % des entrepreneurs envisagent de maintenir leurs effectifs stables pour l'année à venir et 36 % d'entre eux prévoient d'accroître leurs effectifs salariés à court terme. Seul un nombre marginal (3 %) compte, *a contrario*, réduire cet effectif.

Détail de l'évolution des effectifs salariés dans les douze prochains mois selon la taille des entreprises (détail 2022)

	1 à 5 sal.	6 à 9 sal.	10 à 19 sal.	20 sal. et +	Ens.
Maintenir les effectifs stables	65 %	61,5 %	55 %	45 %	61 %
Accroître les effectifs	32 %	35 %	42,5 %	55 %	36 %
Réduire les effectifs	3 %	3,5 %	2,5 %	-	3 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Chapitre 2. Embauches et départs

Détail de l'évolution des effectifs salariés dans les douze prochains mois selon les régions

	Accroître les effectifs	Maintenir les effectifs stables	Réduire les effectifs
Auvergne Rhône-Alpes	35 %	65 %	0 %
Bourgogne Franche Comté	36 %	58 %	6 %
Bretagne	34 %	64 %	2 %
Centre Val de Loire	22 %	78 %	0 %
Corse	66 %	17 %	17 %
Grand Est	46 %	49 %	5 %
Hauts de France	26 %	74 %	0 %
Ile de France	49 %	51 %	0 %
Normandie	22 %	74 %	4 %
Nouvelle Aquitaine	41 %	56 %	3 %
Occitanie	33 %	65 %	2 %
PACA	30 %	62 %	8 %
Pays de la Loire	38 %	61 %	1 %
Réunion	57 %	29 %	14 %
Guyane	33 %	67 %	0 %
Martinique	38 %	62 %	0 %
Guadeloupe	60 %	40 %	0 %
Ensemble	36 %	61 %	3 %

Chapitre 2. Embauches et départs

Entreprises envisageant de recruter un ou plusieurs apprentis dans les douze mois à venir :

49 % des entreprises employant au moins un salarié

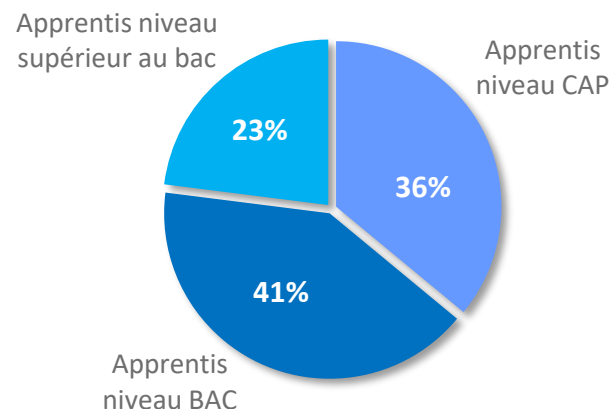
Détail selon la taille des entreprises

1 à 5 sal.	6 à 9 sal.	10 à 19 sal.	20 sal. et +	Ens.
41 %	52 %	61 %	77 %	49 %

Nombre d'apprentis que les entreprises envisagent d'embaucher dans les douze mois à venir :

12 100 apprentis

Niveau souhaité des apprentis que les entreprises envisagent d'embaucher dans les douze mois à venir



Près de la moitié des entreprises envisage de recruter au moins un apprenti dans les douze mois à venir, ce qui représente un total de 12 100 apprentis.

Cette proportion s'avère croissante en fonction de la taille des entreprises.



Contact

Laurent FRELAT

Directeur Général

+33(0)6 11 07 48 14

lfrelat@xerfi.fr

www.xerfi.com/xerfi-specific

